



Assemblée générale

Soixante-dixième session

20^e séance plénière

Mercredi 30 septembre 2015, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft. (Danemark)

En l'absence du Président, M. González Franco (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vējonis (*parle en anglais*) : Alors que nous célébrons les 70 ans de l'ONU et les 70 années écoulées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'heure du bilan est venue. Qu'avons-nous réalisé? Où avons-nous échoué? Que faut-il encore faire pour bâtir un monde meilleur et plus sûr?

En juillet dernier, nous avons célébré le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration de Sumner Welles sur la non-reconnaissance de l'annexion illégale

des pays baltes par l'Union soviétique. Cette déclaration reposait sur le principe, conforme au droit international, selon lequel la modification des frontières par la force est inacceptable. La position de fermeté adoptée par la communauté internationale en soutien à ce principe a été d'une grande importance pour nous.

Depuis sa ratification à San Francisco en 1945, la Charte des Nations Unies incarne les principes fondamentaux du système international. Pourtant, à de trop nombreuses reprises, l'ordre et les principes internationaux ont été bafoués et l'ONU n'est pas parvenue à empêcher des conflits, consolider la paix ou faire cesser des atrocités. Il nous faut tirer les enseignements des échecs passés. L'Organisation des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, doit être en mesure de s'acquitter de la mission inscrite dans la Charte, avec un sens renouvelé de ses responsabilités.

Le moment est venu de faire progresser la réforme du Conseil de sécurité. Nous saluons les efforts tendant à une reprise des négociations. La Lettonie est favorable à l'élargissement du Conseil de sécurité en ce qui concerne les deux catégories de membres. Au moins un siège supplémentaire de membre non permanent devrait être attribué aux États d'Europe orientale. Il est crucial que l'ONU agisse rapidement en cas de situations graves. La Lettonie appuie la proposition visant à restreindre volontairement le recours au droit de veto au Conseil de sécurité en cas de situations impliquant des atrocités de masse. Nous sommes également favorables à l'adoption, pour tous les membres du Conseil, d'un

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29569(F)



Document adapté

Merci de recycler



code de conduite qui suspendrait leur droit d'opposer leur veto à toute initiative visant à prévenir ou faire cesser des atrocités de masse.

À plusieurs reprises ces derniers temps, le Conseil de sécurité n'a pas été à même d'agir efficacement et en temps voulu. Cela a eu des conséquences désastreuses. Le Conseil de sécurité n'a pas pu jouer son rôle en stoppant l'agression de la Russie contre l'Ukraine et en réclamant justice pour les victimes du vol MH17 devant un tribunal international qui aurait pu faire la lumière sur ceux qui ont abattu cet avion civil. Le conflit dans l'est de l'Ukraine a fait des milliers de victimes et infligé des souffrances à des millions de victimes innocentes. La Russie doit mettre fin à tout type d'appui aux séparatistes et user de son influence pour qu'ils acceptent de se conformer aux accords de Minsk. La mise en œuvre intégrale des accords de Minsk par toutes les parties est essentielle.

La communauté internationale, y compris l'Assemblée générale, appuie l'Ukraine et défend son intégrité territoriale. L'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Russie ne sera pas reconnue. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'aggravation de la situation sociale, économique et des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les Tatars de Crimée et les Ukrainiens de souche. Avec les autres pays de la communauté internationale, la Lettonie continuera d'appuyer le processus de réforme de l'Ukraine, afin de renforcer la démocratie, l'économie et la bonne gouvernance de ce pays.

Le conflit atroce qui se déroule en Syrie est entré dans sa cinquième année. Il a eu pour conséquence une catastrophe humanitaire et la déstabilisation de toute la région. La communauté internationale ne doit pas abandonner le peuple syrien et doit favoriser un règlement politique. Les responsables de l'emploi en Syrie d'armes chimiques interdites au niveau international doivent être identifiés et répondre de leurs actes. Le conflit et la situation précaire qui sévissent en Syrie et en Iraq ont contribué à l'essor de Daech et de l'extrémisme violent qui se propage au monde entier. Une action internationale concertée est indispensable pour vaincre ce fléau et constitue l'élément clef pour parvenir à une paix et une stabilité durables en Syrie, en Iraq et dans l'ensemble de la région.

La Lettonie se félicite du récent accord nucléaire conclu avec l'Iran. La mise en œuvre pleine et progressive du Plan d'action global commun est maintenant nécessaire. Alors seulement un changement

s'opérera dans la dynamique régionale pour davantage d'engagement et de coopération, et pour une meilleure stabilité dans la région du Moyen-Orient.

Il est convenu de noter qu'en dépit des difficultés actuelles, le Gouvernement afghan a démontré son attachement au processus démocratique. L'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays ne pourra être garantie sans un engagement ferme de la partie afghane et un soutien international accru.

Le règlement des conflits prolongés en Transnistrie, en Abkhazie, en Ossétie du Sud et dans le Haut-Karabakh doit rester à l'ordre du jour international.

Les flux croissants de migrants en provenance de pays du Moyen-Orient et de pays d'Afrique en proie à des conflits et se dirigeant vers l'Europe sont devenus l'un des plus grands défis humanitaires de notre temps. Le défi migratoire persiste également dans la région Asie-Pacifique et sur le continent américain. Au-delà des réponses humanitaires immédiates, ces nouvelles tendances de la migration et le déplacement forcé appellent des solutions mondiales et à long terme. La stabilisation de la situation politique, économique et sociale dans les pays voisins de l'Union européenne doit être l'objectif ultime. Parallèlement, il convient de mettre davantage l'accent sur les causes profondes d'une migration illégale en hausse, en renforçant notamment les moyens de prévention des conflits.

La Lettonie se félicite de l'examen en cours par l'ONU des opérations de maintien de la paix. La coopération entre l'ONU et les organisations régionales est indispensable à la mise en œuvre effective des mandats de maintien de la paix. Les tâches opérationnelles doivent être efficacement réparties entre toutes les parties concernées. L'Union européenne est un partenaire essentiel de l'ONU, comme on a pu le constater en République centrafricaine, au Mali et dans d'autres pays. La Lettonie fournit une contribution volontaire aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et prévoit, pour la première fois, de participer à une mission de maintien de la paix des Nations Unies.

L'engagement international de protéger les populations contre des crimes atroces s'est considérablement renforcé ces 10 dernières années. La Lettonie appuie fermement le travail de la Cour pénale internationale en tant que bras juridique ayant la responsabilité de protéger et appelle de ses vœux l'entrée

en vigueur rapide des amendements de Kampala relatifs au crime d'agression apportés au Statut de Rome.

Cette année, la communauté internationale mènera à leur terme deux des processus internationaux les plus importants de notre époque. Nous venons d'adopter l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) pour les 15 prochaines années. Les objectifs de développement durable doivent nous inciter à opérer des changements concrets, afin de vaincre la pauvreté et de bâtir un monde de prospérité et d'égalité pour tous. Grâce à des politiques bien pensées, ciblées et pragmatiques, nous pourrions y parvenir. Mais, plus important encore, la participation et la responsabilité de toutes les parties prenantes à tous les niveaux seront essentielles pour garantir la mise en œuvre fructueuse des objectifs de développement durable.

Ces objectifs seront considérablement renforcés par l'adoption d'un nouvel accord universel en vue de lutter contre les changements climatiques, lors de la tenue prochaine à Paris de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques. Il serait inacceptable que nous ne décidions pas de mesures d'atténuation ambitieuses. Tout nouveau retard rendra l'adaptation extrêmement coûteuse, voire infaisable. La Lettonie est favorable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il importe également d'envoyer un signal fort aux investisseurs et aux entreprises pour leur signifier notre volonté de tendre vers un monde économe en carbone et résilient sur le plan climatique.

L'ONU a joué un rôle majeur en matière de développement économique et social et de défense des droits de l'homme pour tous. Ces idéaux et ces valeurs se sont révélés intemporels et universels. L'ONU continuera d'être une enceinte essentielle pour la recherche de solutions aux enjeux de l'avenir, au travers d'une discussion entre les responsables du monde, d'une meilleure prise de conscience, d'un partage des données d'expérience et du renforcement de la confiance. Au premier plan de ces questions figure la rapidité avec laquelle la technologie progresse. Le développement technologique est une source de progrès et de croissance. Dans même temps, les progrès rapides de la technologie ont mis au jour d'importantes vulnérabilités et soulevé une série de questions de nature transnationale et intersectorielle.

La lutte contre les cyberattaques représente pour les nations un défi de plus en plus redoutable. Les initiatives destinées à empêcher l'utilisation à mauvais escient des nouvelles technologies, par des acteurs

étatiques ou non étatiques, doivent être coopératives, internationales et intersectorielles et impliquer toutes les parties prenantes. Ce processus ne sera pas simple. Nous devons veiller à un juste équilibre entre la liberté d'expression et la liberté de création sur Internet et assurer que les préoccupations légitimes de sécurité nationale soient prises en compte. Cette année, l'Assemblée générale va se pencher sur les résultats de la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information au cours des 10 dernières années. Il faut que ce processus d'examen, dans lequel la Lettonie joue un rôle de premier plan, soit couronné de succès et qu'il contribue à la réalisation de l'ensemble des objectifs des Nations Unies énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'année prochaine, nous devons choisir le prochain Secrétaire général. Le processus de sélection devra être transparent et ouvert à tous. En outre, le moment est venu pour les États d'Europe orientale de proposer le meilleur candidat possible pour le poste de Secrétaire général. Ce groupe régional est le seul à n'avoir jamais occupé cette fonction.

Les peuples de nos nations aspirent à vivre dans un monde sûr, stable et prospère où seraient bannis les conflits, la faim et les inégalités. Pour que la mise en œuvre du nouveau Programme de développement soit couronnée de succès, il est de notre devoir à tous d'œuvrer à la réalisation d'un monde meilleur. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que la voie vers l'avenir repose sur les objectifs inscrits dans la Charte il y a 70 ans et qui, aujourd'hui comme demain, restent tout aussi pertinents.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Lettonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Serbie.

M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nikolić (*parle en serbe; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Soixante-dix ans se sont écoulés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Les peuples vivent différemment aujourd'hui, de nombreux changements sont intervenus et de nombreuses réformes ont été mises en œuvre. Il est temps que nous réformions aussi l'Organisation des Nations Unies. J'appelle le Président à accélérer ce processus au cours de son mandat.

Sans doute aucune autre session dans l'histoire de l'Assemblée générale ne s'est tenue à un moment aussi favorable. L'année dernière a été marquée par de nouveaux événements. Des négociations, jusqu'ici inenvisageables, ont été engagées qui visent la levée de l'embargo contre Cuba. Un accord a été conclu qui vise la levée des sanctions contre l'Iran. Nous connaissons ceux qui ont pris part à ces décisions historiques et les encourageons à poursuivre dans ce sens. Cette démarche est tout à fait conforme à la politique menée par mon pays depuis plusieurs décennies.

Le monde d'aujourd'hui ne ressemble pas à celui d'hier, aucun d'entre nous ne peut ignorer cette réalité. Nous vivions dans un monde bipolaire, divisé en blocs. Nous ne pouvions pas prospérer parce que ces blocs s'opposaient violemment et avaient accès aux armes les plus dangereuses que le monde possédait alors. Mais la situation actuelle n'est guère meilleure avec une puissance qui conduit la diplomatie en mettant ses menaces à exécution, insouciant aux craintes exprimées par tous les autres pays, y compris à celles exprimées par l'ONU. Les peuples et les États qui défendent leurs propres intérêts se trouvent face à des extrémistes religieux fanatiques, ce qui a donné naissance à l'État islamique d'Iraq et du Levant ainsi qu'à d'autres mouvements extrémistes. Ces groupes terroristes menacent désormais des millions de personnes et véhiculent une image négative de l'islam, religion au nom de laquelle ils agissent.

Les deux principes fondamentaux, le droit et l'éthique, constituaient autrefois les éléments fondamentaux des relations internationales et de la politique. Le Président américain Woodrow Wilson était un ferme défenseur de ces principes, et comme le

poète serbe Njegoš l'a exprimé dans ces vers extraits de *The Mountain Wreath* :

Le long de sa route puisse son droit

S'élever plus haut que la pointe de la cruauté humaine...

[Et]

Comme le loup impose au mouton sa puissance,

Le Tyran impose sa puissance au faible;

Mais écarter du pied le tyran,

Pour le ramener sur le droit chemin – Tel est le plus sacré de tous les devoirs!

Aujourd'hui, cependant, les principes juridiques et éthiques sont relégués au second rang de la politique internationale. Bien souvent, des actes illégaux et immoraux sont menés, sous des prétextes éthiques et juridiques. Cela se produit le plus souvent lorsqu'une norme juridique précise, qui ne souffre aucune exception, telle que la nécessité pour le Conseil de sécurité de prendre une décision, fait obstacle, par exemple, aux desseins géopolitiques d'une grande puissance. En conséquence, le droit international et les valeurs morales qui sous-tendent une norme juridique et sa mise en œuvre connaissent aujourd'hui une crise profonde. On en trouve de nombreuses preuves, y compris dans cette récente crise de grande ampleur que certains appellent crise migratoire et que d'autres considèrent comme une nouvelle vague migratoire pour raisons diverses.

Ce qui nous inquiète, toutefois, c'est que ceux qui estiment que ces efforts doivent être intensifiés dans l'espoir de restaurer rapidement et facilement la paix et de promouvoir le progrès économique pour tous – les pays en développement, en particulier – se font rares. Regardons-nous dans les yeux et considérons l'année écoulée en toute franchise. Ayons l'honnêteté de reconnaître ce que nous avons fait dans nos pays respectifs. Certains d'entre nous devraient se demander si leurs décisions ont été utiles à l'humanité, si elles ont menacé l'avenir de nos enfants. Pouvons-nous encore commencer nos discours, par « Nous, peuples des Nations Unies »? Sommes-nous plus prêts de la paix et de la prospérité ou sommes-nous en train de nous précipiter aveuglément vers une année semblable à 1939, qui a vu débiter une tragédie mondiale majeure qui a duré six ans et dont nous ne pourrons jamais effacer les traces?

Certains des puissants et des forts semblent croire que la crise économique mondiale n'a pas suffisamment effrayé les enfants et leurs parents. Ils continuent d'utiliser les armes les plus perfectionnées pour contraindre des personnes à quitter leur foyer et leur pays et les entraîner, au péril de leur vie, dans la tourmente de la migration, en leur faisant parcourir des milliers de kilomètres, sans nourriture, sans eau ni électricité.

La responsabilité de cette situation n'incombe pas à ceux qui luttent contre la pauvreté et créent dans leur pays des conditions de vie dignes d'un être humain, ni à la Serbie, qui ouvre des soupes populaires pour offrir à de nombreuses personnes leur seul repas quotidien. La responsabilité incombe à ceux qui possèdent le plus, soit par la grâce de Dieu soit par l'exploitation d'autrui. Elle incombe à ceux qui dépensent plus en armements que tous les pays pauvres réunis ne dépensent en nourriture. Elle incombe à nous tous, parce que nous envisageons le développement durable sans reconnaître notre responsabilité commune de relever l'un des plus grands défis : l'élimination ou, à tout le moins, l'atténuation de la pauvreté.

Je me demande souvent comment des parents peuvent regarder leurs enfants dans les yeux lorsqu'ils leur disent que l'école et l'instruction sont importantes pour leur avenir et pour mener une vie normale, et essaient de les convaincre qu'ils auront de la nourriture dans leur assiette quand ils quitteront l'école et seront instruits. Nous ne pouvons pas apprendre lorsque nous vivons dans la peur, lorsque nous n'avons rien à manger ou lorsque nous sommes menacés par la maladie, lorsque nos parents sont au chômage ou lorsque nous sommes confrontés à la menace d'une guerre terrible. Ceux ici qui représentent les riches et les puissants devraient réfléchir à cela au moment de coucher leurs enfants dans une chambre douillette et lorsqu'ils prennent des décisions importantes dans la journée. Les profits, la supériorité politique ou militaire sont-ils si importants que n'avons plus de compassion pour les souffrances d'autrui et que nous laissons nos instincts les plus bas prendre le dessus? La paix et la prospérité ne peuvent plus être le privilège de certains pays seulement; chaque homme, chaque femme sur la planète Terre y a droit. C'est la raison pour laquelle nous tendons la main dans notre quête en faveur de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) au travers d'actions communes visant à créer un monde meilleur pour l'humanité, fondées sur

des principes susceptibles de garantir le progrès et la prospérité pour tous.

De toute évidence, le développement durable est une notion acceptée par la majorité des pays du monde. Il repose sur une économie mondiale reliant chaque région du monde sur la base de la confiance, de l'éthique, de l'égalité et du soutien, ainsi que sur une approche globale de la gestion du développement par une analyse et une évaluation des efforts déployés par les gouvernements et les entreprises. Toute gestion exige cependant certaines règles, d'où cette question : qui fixera les règles et où? Des individus ou des groupes d'individus peuvent-ils prévoir tous les événements futurs, et comment est-il possible de contrôler ces événements? Sommes-nous simplement en train de créer un nouveau centre du pouvoir mondial, insensible aux besoins spécifiques d'États ou de groupes d'États, une organisation qui n'aurait qu'une seule solution pour tous les problèmes? Que pouvons-nous faire pour répondre au fait que certains de ces objectifs ne correspondent pas à certaines situations nationales spécifiques? Nous devons comprendre qu'il ne nous est pas possible de contrôler chaque vie même si nous estimons qu'il combien il serait risqué de laisser faire les choses.

Les changements majeurs intervenus dans notre façon de vivre nécessitent un temps d'adaptation, afin que les valeurs fondamentales ne s'effondrent. Aujourd'hui, le monde est extraordinairement connecté de façon virtuelle et quasi miraculeuse; les informations sont échangées et les personnes et les biens se déplacent à une vitesse sans précédent. Pourtant les gens n'ont jamais été aussi isolés. Dans les grandes villes, au milieu de millions de personnes, des gens meurent dans la solitude. Les individus, les États et les organisations internationales s'éloignent les uns des autres. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. De plus en plus, les relations entre États reposent sur les plus forts, les plus influents et les plus développés imposant leur volonté aux autres.

Nous espérons que cette nouvelle époque marquera un nouveau point de départ, qu'elle s'accompagnera d'une nouvelle façon de penser, dont l'essence même servira au mieux, comme il se doit, les intérêts de chacun, de leurs communautés proches ou lointaines. Nous sommes tous conscients de la difficulté de cette tâche, car les moyens de communication modernes peuvent être utilisés pour imposer une manière de penser et diffuser des idées qui ne vont pas dans l'intérêt de la majorité. L'obligation pour l'homme moderne d'être

conforme à un modèle et de lutter quotidiennement pour satisfaire à des exigences toujours plus nombreuses, auxquelles s'ajoutent le spectre du chômage et les difficultés de la fin de vie, sape sa détermination à résister aux violations de plus en plus flagrantes des droits de l'homme élémentaires.

Le monde d'aujourd'hui est tragiquement divisé entre quelques individus extrêmement riches et une majorité vivant en dessous des limites de la dignité humaine. Le XXI^e siècle risque d'être une époque dans laquelle quelques pays accumuleront et concentreront d'énormes richesses individuelles tandis que le reste du monde sera contraint à la pauvreté et à l'incertitude. Parmi ces individus très riches figure une nouvelle génération de directeurs privilégiés qui, de façon injuste et immorale, touchent un salaire beaucoup plus élevé que celui de leurs employés. Il semble, cependant, que ceux qui veulent s'opposer à ce phénomène soient de plus en plus nombreux au point que leurs exigences pourraient être satisfaites. J'exhorte chacun à déployer des efforts conjoints pour assurer une répartition équitable des avoirs et ressources du monde.

Nous continuons de parler, sans nous engager, d'un autre défi majeur, le changement climatique, comme si ses conséquences n'étaient pas déjà visibles partout dans le monde, comme si nous ne voyions pas qu'elles aggravent les tensions provoquées par le niveau déjà élevé des inégalités dans le monde. Un rappel à la réalité s'impose : les conséquences de nos actes passés et présents sont ressenties le plus durement aujourd'hui par les plus faibles d'entre nous, les pays encore sous-développés sur le plan industriel qui luttent pour offrir à leurs citoyens une vie meilleure.

La plupart des pays en développement ne représentent qu'une part infime du réchauffement climatique. Ils doivent avoir la possibilité de faire croître leurs économies dans les mêmes conditions que celles qui ont permis à d'autres pays de prospérer, même si leurs émissions de gaz à effet de serre sont plus élevées que le voudraient les riches. Nous devons mettre au point des technologies qui donnent aux pays en développement les moyens de se développer tout en étant aussi responsables que possible sur le plan environnemental, plutôt que d'utiliser les préoccupations concernant les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique comme prétexte pour laisser leur industrie stagner. Il existe aussi des raisons morales d'aider ces pays à se développer. Les hommes politiques doivent avoir pour tâche d'apporter leur plein appui aux

activités scientifiques, d'une part, et d'harmoniser et coordonner leurs réponses aux changements climatiques et aux situations climatiques extrêmes, d'autre part. L'élaboration de réponses nationales et sociales et leur adaptation aux scénarios potentiels, y compris aux pires scénarios, doivent constituer notre objectif fondamental.

Le Gouvernement et les institutions scientifiques serbes, en pleine conformité avec les documents internationaux pertinents, en tout premier lieu la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto, continueront d'apporter leur contribution aux activités des Nations Unies et d'autres organisations, en particulier par le biais d'initiatives européennes et régionales sur le contrôle du climat et la réduction des retombées négatives des changements climatiques. La Serbie se félicite de la tenue en fin d'année à Paris de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous entendons apporter notre pleine contribution à l'examen de cette importante question. Nous continuerons de coopérer activement avec les autres pays, en espérant que les scientifiques apporteront au plus vite des réponses claires et des preuves irréfutables, et que les hommes politiques les soutiendront et mettront en œuvre rapidement des solutions efficaces.

Nous ne pouvons espérer un avenir meilleur que si nous surmontons les problèmes tels que la faim, les guerres et les maladies. C'est pourquoi la Serbie a participé aux opérations de maintien de la paix à travers le monde et a tout mis en œuvre pour former et équiper un nombre croissant d'officiers et de soldats, afin qu'ils puissent participer à cette importante mission. À cet égard, la présidence cette année par la Serbie de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a été universellement saluée, y compris par les pays actuellement en situation de conflit. J'ajoute également que la Serbie a présenté il y a plus de trois ans sa candidature à l'Union européenne et qu'elle continue de prendre des mesures décisives pour harmoniser ses systèmes et ses pratiques avec les normes de l'Union européenne. Parallèlement, la Serbie continue de maintenir sa coopération et ses liens d'amitié avec la Russie et la Chine.

Un État est constitué par son territoire, son peuple, ses langues et son patrimoine culturel. La Serbie est le seul pays d'Europe qui, en plus de la saisie d'une partie de son territoire, de l'expulsion de sa population, des assassinats et des prélèvements

d'organes dont elle a été victime et qui sont toujours impunis, doit maintenant répondre aux attaques menées contre son patrimoine culturel placé sous la protection de l'UNESCO. Je rappelle ici qu'en mars 2004, face à la seule opposition sporadique de la Force de paix au Kosovo (KFOR), les Albanais du Kosovo-Metohija ont détruit de nombreuses églises chrétiennes orthodoxes, d'autres édifices religieux, des couvents, des clochers, des librairies et des archives de monastère, le plus souvent en les incendiant ou en faisant usage d'explosifs.

Ce n'était que la perpétuation brutale des dommages et de la destruction de plus de 140 sanctuaires orthodoxes depuis l'arrivée de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de la KFOR en juin 1999. Au cours de cette période, des terroristes albanais ont procédé à la destruction systématique du patrimoine spirituel et culturel du peuple serbe au Kosovo-Metohija. Les traces de siècles d'existence ont été effacées des monastères et des églises dont la construction datait d'avant le IX^e siècle et qui représentaient les exploits de la Serbie gravés dans la pierre, témoignage de la présence serbe au Kosovo-Metohija.

À sa trente et unième session, l'UNESCO a confirmé qu'un crime contre un patrimoine culturel avait été commis au Kosovo-Metohija. Dans le petit territoire du Kosovo-Metohija, l'UNESCO a recensé 372 monuments culturels d'une valeur inestimable appartenant au peuple serbe, selon les critères clairement établis par l'UNESCO. Pas moins de 49 monuments datant du Moyen-âge ont été identifiés comme faisant partie du patrimoine européen et mondial, des monuments dont l'humanité peut tirer honneur et fierté. Plus précisément, ces monuments ont été pour nous un honneur et une fierté. Ces œuvres d'art et d'architecture inestimables et uniques ont survécu à cinq siècles d'empire ottoman, aux guerres des Balkans, à la Première et à la Seconde Guerre mondiales.

Pourtant, elles ont été, en 2004, sauvagement profanées et détruites, enterrées et ensevelies, comme si cela faisait partie d'un plan, conçu de façon minutieuse, visant à faire coïncider ces actes avec la déclaration unilatérale de l'indépendance de la République du Kosovo, survenue quatre ans après la destruction barbare du patrimoine de la civilisation et de la culture chrétienne serbes. La culture serbe, mais aussi la culture européenne et la mémoire collective du monde sont préservées au Kosovo-Metohija; elles constituent un témoignage important de la civilisation humaine sur la

planète Terre. Il importe par conséquent que la Serbie, en tant que membre de l'UNESCO, continue à être le gardien de ce trésor culturel, qui appartient à la Serbie et au monde.

Dans une tentative de falsification de l'histoire, l'Albanie, avec malheureusement le soutien de plusieurs pays, a soumis, au nom de l'Administration de Pristina, une requête à l'UNESCO, dans laquelle elle demandait que le patrimoine serbe soit déclaré kosovar, c'est-à-dire albanais. Ceux qui ont détruit à dessein des monastères pour réduire l'importance du Kosovo-Metohija pour les Serbes et tenter d'établir une nouvelle identité ethnique et culturelle au Kosovo-Metohija sur les cendres de l'histoire des autres, seraient ainsi récompensés. Comment est-il possible que des incendiaires et des destructeurs, dont les objectifs vont clairement au-delà de toutes les normes de l'éthique et des règles établies sur lesquelles repose l'UNESCO, cherchent aujourd'hui à se donner une image de gardiens et de protecteurs?

Si cette requête était néanmoins acceptée, cela créerait un dangereux précédent et la porte serait ouverte à la légitimation de la violence contre l'identité nationale, culturelle et religieuse de tout peuple où qu'il soit. En défendant le droit de la Serbie de protéger et d'afficher fièrement son identité et son patrimoine culturel, comme nous l'avons fait au cours de ces 11 derniers siècles, en nous opposant à la dépossession sans scrupules de notre propre patrimoine et son attribution à quelqu'un d'autre, nous défendons les principes fondamentaux du droit international et de la justice humaine, principes sur lesquels repose l'UNESCO. Je lance par conséquent un appel à tous les chefs d'État afin qu'ils ne permettent pas que le peuple serbe soit dépouillé de son âme, que son essence soit usurpée et que ses monastères au Kosovo-Metohija, ses fondements spirituels, soient déclarés patrimoine culturel du peuple albanais. En bref, ce n'est ni la vérité ni un fait historique et scientifique. Ce n'est pas la justice.

Les peuples n'acquièrent pas leur histoire et leur civilisation en volant des siècles de l'existence des autres ou en corrompant, avec les deniers de Judas, ceux pour qui l'histoire des autres ne signifie rien et qui seraient indifférents si les racines spirituelles ou culturelles d'un peuple – dans le cas présent, de nous, les Serbes – étaient arrachées des régions dont ils ont été expulsés. L'ONU doit préserver sa crédibilité et remédier à l'injustice et au tort dont pâtirait la Serbie si l'Organisation acceptait cette initiative. Je suis certain que ceux qui sont ici rassemblés, hommes et femmes

d'État responsables et honorables, se dresseront contre l'injustice et le tort qui seraient infligés à la Serbie et qui pourraient avoir un effet de contagion sur d'autres nations et États.

La Serbie parle aux représentants de l'Administration à Pristina. Elle s'acquittera pleinement des ses obligations en vertu de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et de toutes ses obligations au titre des accords réalisés à Bruxelles, mais elle ne reconnaîtra jamais l'indépendance d'une partie de son territoire, la province autonome du Kosovo-Metohija, à laquelle son existence même est liée.

Le problème des migrations de masse venues du Moyen-Orient constitue le plus grand défi de notre temps. Nous ne sommes pas à même aujourd'hui d'analyser les causes de cette crise migratoire ni d'identifier ceux qui, de façon directe ou indirecte, en sont responsables. Cette question revêt une importance capitale et devrait être examinée dans une enceinte internationale qui réunirait des dirigeants de premier plan, d'éminents universitaires et scientifiques. Il n'existe pas d'autre moyen d'évaluer la situation de manière objective, d'apporter une réponse et de proposer une solution à ce problème complexe. La catastrophe humanitaire auquel le monde est confronté n'est qu'une conséquence de la crise qui frappe la Syrie depuis plus de quatre ans, sans réaction appropriée de la communauté internationale.

Sans accès à un financement commun, la situation en Serbie est peut-être plus compliquée que celle que connaissent d'autres États du vieux continent. Malgré une situation économique difficile, la Serbie met tout en œuvre pour offrir des conditions de vie et des hébergements décentes aux réfugiés. Cependant, si la communauté internationale, l'Union européenne par-dessus tout, ne parvient pas à régler concrètement ce problème, l'Europe du Sud-Est risque de connaître une catastrophe humanitaire à une échelle encore plus grande. Il n'est pas possible d'en prévoir les conséquences, mais elle frapperait certainement non seulement l'Europe, mais aussi le monde entier. En ce qui concerne le nombre de demandeurs d'asile en République de Serbie, 125 138 personnes sont arrivées en Serbie entre le 1^{er} janvier et le 14 septembre, et 524 seulement ont soumis une demande d'asile.

J'aimerais appeler l'attention sur les pratiques inquiétantes de certains gouvernements qui ont érigé des clôtures de barbelés pour enfermer dans des ghettos les demandeurs d'asile fuyant la guerre et la misère. De tels comportements vont à l'encontre de la Convention

de 1951 relative au statut des réfugiés et de la solidarité proclamée des États membres de l'Union européenne avec les migrants. Ils aggravent également la situation dans les pays qui respectent le droit international et traitent avec humanité les personnes frappées par le sort. Les Gouvernements de certains États membres de l'ONU se comportent comme s'ils n'avaient jamais abandonné l'idéologie en vigueur avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, détruisant ainsi la fragile stabilité dans les Balkans, qui avait été obtenue au prix de beaucoup d'efforts et de dévouement, et à laquelle la Serbie a le plus contribué.

Mon pays fait face depuis 2008 à une profonde crise économique. Par conséquent, les réfugiés ne peuvent pas espérer davantage que la garantie de leur sécurité personnelle en Serbie.

Nous y veillerons en dépit du fait que certains pays interviennent également contre la population vivant sur le territoire serbe. L'aide que nous apportons avec humanité et compassion à l'égard de ceux qui sont dans le besoin, ainsi que notre volonté de donner à ces personnes ce qui nous paraît le plus urgent pour eux en ce moment, ne faibliront pas. Nos frontières sont ouvertes pour les recevoir et les laisser passer. Nous n'avons pas besoin de lois pour cela, car c'est notre façon d'être. La Serbie n'est pas membre de l'Union européenne, mais elle applique sans relâche le principe de solidarité, valeur fondamentale et pilier prétendument inconditionnel de l'Union européenne. Je ne comprends pas cet égoïsme, ni parfois même la haine vis-à-vis de ceux qui n'ont rien. Si la rapidité avec laquelle les dirigeants de certains pays perdent leur calme et leur sang-froid se confirme, la situation ne peut qu'empirer.

Par conséquent, un plan doit être élaboré et mis en œuvre dans les plus brefs délais. Sans un tel plan, les migrants se retrouveront à la merci des trafiquants d'êtres humains. Si nous restons passifs, le traitement de plus en plus inhumain des migrants offrira un marché aux trafiquants. La série de catastrophes à laquelle nous avons assisté de la Méditerranée aux îles britanniques, serait tragique, et la tragédie au cours de laquelle 800 personnes ont trouvé la mort ne serait qu'un triste maillon de cette chaîne sordide.

Bien que nous n'ayons pas participé directement au conflit sur le territoire de l'ex-Yougoslavie dans les années 90, qui a débuté et s'est déroulé de la même façon que le conflit en Syrie, la Serbie a été considérée comme coupable. Une résolution avait même été soumise au Conseil de sécurité pour stigmatiser les Serbes en tant

qu'exemple d'un peuple génocidaire, alors que cette qualification d'un peuple dans le monde est injustifiable. La tentative a échoué, grâce aux membres du Conseil de sécurité qui étaient conscients des véritables intentions et des souhaits des initiateurs de cette résolution, ainsi que des éventuelles conséquences catastrophiques. Quel genre de criminels génocidaires sommes-nous? Est-ce l'image véhiculée par ces migrants, imperturbables et insoucians quant à la réaction de notre peuple et des autorités, contrairement à ce qui se passe ailleurs dans la région, est-ce l'image d'un peuple accueillant au cœur généreux?

Les citoyens serbes ont-ils changé? Non, ils n'ont pas changé. Aujourd'hui comme hier, le peuple serbe avec tous les groupes ethniques qui le composent est un peuple humain et accueillant, qui entretient des relations de bon voisinage.

Outre les réfugiés en provenance de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan et d'Iraq, la Serbie accueille des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées en provenance d'ex-Yougoslavie. Il s'agit principalement de Serbes, mais on trouve aussi des Bosniaques, des Croates, des Roms et d'autres populations. Certaines de ces personnes sont allées dans des pays tiers, tandis que d'autres continuent de vivre en Serbie. Nous faisons encore face aux conséquences de cette migration qui a modifié les structures démographiques, sociales et autres de notre pays et de notre société. Comme hier, mon pays n'a pas grand-chose à offrir à ces personnes démunies qui ont quitté leur maison. Nous partageons le peu que nous avons.

La Serbie compte sur les États Membres de l'ONU pour agir de manière responsable et humaine. Nous devons tous garder à l'esprit que cette situation aura des conséquences au plan mondial. La civilisation se trouve à la croisée des chemins. L'Europe traverse une période de graves difficultés et de bouleversement. L'heure est venue pour elle de prouver si elle est toujours le porte-étendard de la mise en œuvre des droits de l'homme et du respect du droit international ou si elle continue de fermer les yeux sur le recours manifeste aux deux poids deux mesures qui ne permet qu'à certains pays et à certains peuples d'atteindre la civilisation.

L'égalité s'applique non seulement aux relations entre individus, mais aussi aux relations entre États. Nos pères ont versé leur sang sur de nombreux champs de batailles pour l'égalité de tous les peuples. Ils ont combattu pour notre liberté d'expression et pour que nous soyons suffisamment forts pour changer les

choses. La liberté et l'égalité constituent les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, de nombreux documents internationaux et de nombreuses constitutions nationales. Nous ne devons pas permettre qu'ils deviennent lettre morte.

En appelant l'attention des membres sur les thèmes que je viens d'aborder, j'espère nous inciter à faire preuve d'une compassion et d'une solidarité véritables, à assumer nos responsabilités face à l'avenir et à bâtir, ensemble et sans relâche, un véritable humanisme au sein de l'Organisation qui nous réunit ici aujourd'hui. J'aimerais que nous nous réunissions l'année prochaine, dans cette même instance, avec des messages différents, sinon avec des problèmes résolus, du moins avec des mesures qui nous rapprocheraient de la solution des problèmes qui nous assaillent. J'aimerais que nous nous améliorions d'année en année. J'aimerais que les États du monde comprennent que les idéaux de liberté et d'égalité, d'une société humaine et juste ne sont pas que des mots vides de sens, mais une détermination authentique de les mettre en œuvre dans l'ensemble de notre planète.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti.

M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Guelleh (*parle en anglais*) :
J'aimerais tout d'abord adresser mes félicitations à S. E. M. Mogens Lykketof, ainsi qu'à son pays, le

Royaume du Danemark, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Étant donné sa sagesse et son expérience, je suis convaincu qu'il conduira les délibérations de l'Assemblée générale vers une issue fructueuse. Je l'assure du concours et du soutien de ma délégation.

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à S. E. M. Sam Kutesa, qui vient d'achever sa mission de Président de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session. M. Kutesa a travaillé sans relâche pour promouvoir les travaux de l'Assemblée générale et nous lui sommes reconnaissants de son dévouement.

Enfin, je tiens à remercier notre Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, de son autorité, de son dévouement et de son engagement personnel dans la promotion de l'ordre du jour de l'Assemblée.

(l'orateur poursuit en français)

Avant de commencer mon discours, je souhaiterais saisir cette occasion pour rendre un hommage appuyé à la mémoire de S. E. M. Robleh Olhaye, Représentant permanent de Djibouti auprès des Nations Unies et Ambassadeur de la République de Djibouti aux États-Unis. Mon pays et moi-même avons perdu un frère et un grand patriote. La famille des Nations Unies a, quant à elle, perdu un collègue et un ami. Feu Robleh Olhaye fut l'exemple même du diplomate chevronné et expérimenté. Son parcours est impressionnant, sa vie riche en enseignements et ses succès immenses. Je voudrais souligner notamment son combat permanent pour le développement économique et commercial en faveur du continent africain. Il a représenté notre pays et toute l'Afrique avec fierté. Le chagrin et la peine que nous ressentons aujourd'hui suite à sa disparition, sont atténués par les nombreux messages de respect et de compassion qui nous parviennent de par le monde. Il nous manquera à tous profondément. Que le Tout-Puissant puisse l'accueillir dans son paradis éternel.

C'est pour moi un honneur de prendre, encore une fois, la parole devant cette Assemblée des peuples pour célébrer avec les hommes et les femmes de tous les pays, de toute race, de toute langue et de toute culture, le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies. La Charte de l'Organisation des Nations Unies, lors de son élaboration en 1946, constituait un message d'espoir rédigé au lendemain d'un des chapitres les plus sombres de l'histoire humaine. Elle symbolisait, en effet, l'aspiration de la communauté mondiale à la paix

et à la coopération. Cette année, nous célébrons, non seulement le soixante-dixième anniversaire de notre chère organisation, ce qui constitue une date historique en soit, mais également le vingtième anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing ainsi que le quinzième anniversaire de l'adoption de la Déclaration du Millénaire.

L'année 2015 est une année cruciale, l'année 2015 est une année porteuse de nombreux espoirs. Malgré les efforts soutenus engagés pour atteindre un monde de prospérité, d'équité, de liberté, de dignité et de paix pour tous les peuples, nous savons tous, hélas, qu'il nous reste un long chemin à parcourir. Incontestablement, la communauté internationale reste confrontée à un éventail sans précédent de défis considérables : la pauvreté et la faim; la persistance du chômage et des violents conflits armés; le changement climatique. Et pas plus tard que l'année dernière, nous avons vu des systèmes de santé de pays frères dépassés, face à de nouvelles menaces terribles telles que le virus Ebola, tandis que de nouveaux défis ont émergé, menaçant en permanence la paix et la sécurité. Nous aurons l'occasion d'y revenir mais qu'il me soit permis pour l'heure d'aborder les conséquences de la fragilité macro-économique de l'économie mondiale et les défis multiples et multiformes posés à nos pays, ainsi que l'importance de l'instauration d'un système multilatéral commercial crédible et bénéfique pour tous.

Le contexte économique et financier mondial reste plus que jamais préoccupant. La crise financière et économique de 2008 a eu des conséquences multidimensionnelles et un grand nombre de pays en développement continuent d'être confrontés à une situation macroéconomique difficile. Toute réponse destinée à résoudre cette situation devrait tenir compte des besoins spécifiques de l'Afrique, et particulièrement des pays les moins avancés, et veiller à ce que les engagements pris lors des rencontres internationales puissent être mis en œuvre.

À ce titre, nous continuons à observer avec inquiétude les difficultés actuelles que rencontrent les États membres de l'Organisation mondiale du commerce dans les efforts d'identification des voies et moyens de sortir de l'impasse les négociations du cycle de Doha, et établir un programme de travail post-Bali significatif. Les enjeux sont importants, car il est de notre responsabilité de construire un système commercial multilatéral crédible qui permette à tous, en particulier aux pays en voie de développement, de

rédiger leurs objectifs en matière d'industrialisation et de transformation structurelle de leurs économies.

Le changement climatique représente le plus grand défi auquel l'humanité est confrontée, mais également le plus important de notre époque en termes de développement et il risque de compromettre la vie des générations futures. La multitude de réunions sur le changement climatique et le peu de progrès accomplis illustrent à quel point cette question est source de controverses et de divisions. Il est vrai que nos revendications sont légitimes et compréhensibles. Mais il est également vrai que l'Afrique a plus à perdre que d'autres. C'est pour cela que nous sommes disposés à assumer nos responsabilités en vue de réduire nos émissions et que nous souhaitons que le principe de la responsabilité commune mais différenciée soit scrupuleusement respecté.

Chaque région a ses spécificités, et ses préoccupations environnementales qui ne sont pas nécessairement les mêmes que dans les autres régions. Mon pays, lui, est particulièrement exposé à de nombreux aléas naturels, les plus fréquents et les plus destructeurs étant les sécheresses et les inondations. La République de Djibouti, en dépit de sa contribution marginale à l'émission de gaz à effet de serre, contribue à l'effort mondial de lutte contre ce fléau ravageur. À ce titre, nous avons récemment accueilli une Conférence, en partenariat avec l'Institut pour le climat et l'énergie de la prestigieuse Université de Yale, qui a développé un modèle climatique très pertinent et qui présente tous les scénarios sur les impacts des changements climatiques sur notre région.

C'est dans cet esprit que nous avons proposé de créer et d'accueillir à Djibouti un observatoire régional de l'environnement. Par ailleurs, mon pays s'est engagé, depuis quelques années, à conduire une politique d'exploitation des énergies renouvelables avec comme objectif affiché de bannir les énergies fossiles à l'horizon 2020. C'est la raison pour laquelle nous avons déjà réalisé avec l'Éthiopie un projet d'hydroélectricité et que nous avons, d'ores et déjà, commencé à exploiter le formidable potentiel géothermique, éolien, solaire et d'énergie marémotrice que possède notre pays.

L'environnement est une donnée transversale et transnationale, il nous faut en conséquence et en toute logique, des politiques transversales, transnationales et interdisciplinaires à la hauteur de l'enjeu. Il est donc temps d'adopter des objectifs climatiques justes, équitables et scientifiques. Nous espérons que la COP21,

qui aura bientôt lieu à Paris, marquera un tournant fondamental et décisif.

L'extrémisme violent est le produit d'une idéologie meurtrière qui prône ouvertement la destruction et l'élimination de l'autre au nom d'une prétendue conviction religieuse, alors que l'Islam est une religion qui prône essentiellement l'ouverture, la tolérance et l'amour du prochain. Notre région, l'Afrique de l'Est, est l'une des premières régions à avoir été victimes d'attaques terroristes. Les Chabab constituent une grande menace dans notre région et sont à l'origine d'attaques terroristes et de nombreuses tentatives d'attentats dans la plupart des pays de notre région. Cette expérience douloureuse nous a permis de développer une connaissance du fonctionnement, des pratiques et des stratégies des groupes terroristes qui gagnerait à être partagée.

Les causes qui favorisent l'expansion de ce fléau qu'est l'extrémisme et, de facto, des groupes terroristes, sont profondes et diverses. Les fissures et les fractures que l'on observe dans l'architecture sécuritaire internationale et les zones de conflit du Moyen-Orient et en Afrique ainsi que les difficultés économiques, l'extrême pauvreté, la perception, réelle ou non, de marginalisation génèrent un sentiment d'incertitude et un désir d'appartenance fort, qui peut rendre des groupes sensibles à la rhétorique extrémiste et conduire aux attaques violentes dont nous connaissons le coût humain, les nombreux problèmes sécuritaires, économiques et sociaux qu'elles entraînent.

Hier, le Président Obama a pris l'initiative d'organiser un sommet sur cette thématique qui nous cerne et nous concerne tous. Nous l'en remercions, car le contexte international nous prouve chaque jour le besoin et la pertinence de telles consultations. Aucun pays ne peut combattre ce fléau tout seul, car le terrorisme n'a pas de frontières. Pour neutraliser cette menace, nous devons agir ensemble, de manière concrète et décisive. Les stratégies de combat et de prévention contre la violence extrémiste doivent être parfaitement calibrées tout en évitant la surréaction. Elles doivent être basées sur une analyse des causes profondes ainsi qu'une compréhension des raisons qui poussent à l'extrémisme.

Les gouvernements, les organisations régionales et internationales, les chefs religieux et les responsables du monde académique et de la société civile doivent unir leurs forces en vue de renforcer la résilience face au terrorisme et assurer la sécurité et la stabilité dans nos pays. À ce titre, mon pays va bientôt créer dans

le cadre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, un centre d'excellence de lutte contre l'extrémisme violent. Ce dernier a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et représente un espace de dialogue et une plateforme d'échange d'informations entre les chercheurs et les spécialistes.

Les États Membres, ici présents, sont témoins, depuis 2008, de la situation tendue et jusqu'à présent sans solution, qui prévaut dans le nord de mon pays, suite à l'occupation injustifiée et incompréhensible par des forces érythréennes d'une partie de notre territoire. Les membres de mon Gouvernement et moi-même sommes venus ici, à plusieurs reprises, exposer la situation et informer du comportement déraisonnable de l'Érythrée qui continue à ignorer la gravité de la situation et à rejeter toutes tentatives de discussion. Afin de résoudre ce conflit de manière pacifique, mon pays a, depuis le tout début, cherché les bons offices de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique et de l'ONU. Nous avons, enfin, accepté la médiation de S. A. R l'Émir du Qatar, pensant que ce pays écouterait la voix de la raison. Mais en vain.

À ce jour, plus de cinq ans après la signature de l'Accord de médiation, nous attendons toujours la démarcation de la frontière et le retour de nos prisonniers de guerre. Malgré l'appel à la raison de la communauté internationale et l'adoption des résolutions 1862 (2009), 1907 (2009) et 2023 (2011) par le Conseil de sécurité, l'Érythrée refuse de reconnaître l'existence même de prisonniers djiboutiens, bien que deux d'entre eux aient heureusement réussi à s'échapper. Cette attitude de déni, même après le retour et le témoignage de ces prisonniers, et de refus de toute discussion est contraire aux normes et conduites internationales. Elle témoigne du danger que ce pays représente pour la région et la communauté internationale dans son ensemble. Mon pays a toujours su préserver la paix, et nous croyons aux vertus du dialogue et de la médiation. Toutefois, l'intégrité territoriale de mon pays ne saurait être négociable.

Concernant le Yémen, nous sommes profondément préoccupés par la situation dramatique que connaît actuellement ce pays frère, et surtout par la détérioration de la situation humanitaire qui est catastrophique depuis le début du conflit. La République de Djibouti réaffirme sa solidarité avec le peuple yéménite et a pris toutes les dispositions nécessaires afin d'aider et d'accueillir les populations déplacées fuyant les combats.

La situation qui prévaut aujourd'hui au Yémen est le résultat du refus de la rébellion d'accepter et de respecter la période de transition politique telle que négociée pendant le processus de dialogue national. En prenant les armes, ils ont mis à feu et à sang ce pays frère et ont contraint le président légitime à quitter le pays. Nous condamnons les agissements de la rébellion, et surtout la menace que ces éléments font peser sur l'unité, l'intégrité, la stabilité et la souveraineté du Yémen. En outre, l'escalade de la violence au Yémen fait peser de graves menaces sur la sécurité et la stabilité de la région et ouvre un nouveau front de radicalisation, notamment la montée en puissance d'Al-Qaida dans la péninsule arabique, du côté de notre frontière orientale, posant ainsi une menace certaine pour mon pays et à travers le détroit de Bab-el-Mandeb.

Nous nous félicitons, à cet égard, de l'intervention militaire des pays frères du Conseil de coopération du Golfe menée par l'Arabie saoudite au Yémen, et cela à la demande du Président Hadi Mansour. Nous remercions le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon et, à travers lui, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, son Envoyé spécial pour le Yémen, pour leur dévouement ainsi que pour les efforts inlassables dont ils font preuve depuis le début de ce conflit. Nous sollicitons l'ONU afin qu'elle intensifie ses efforts et ses activités de bons offices pour permettre la reprise d'un processus de transition politique pacifique car le règlement de la crise au Yémen passe par le dialogue. Nous exhortons, enfin, toutes les parties yéménites à participer de bonne foi au dialogue mené sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

En dépit des difficultés et des obstacles quotidiens dont nous sommes tous conscients, la Somalie a réalisé des progrès notables, dont les plus saillants sont la formation fédérale, la mise en place d'administrations régionales ainsi qu'une commission électorale nationale et indépendante. Cependant, le gouvernement somalien reste confronté à des défis de taille. Il est manifeste pour nous, que la reconstruction de la Somalie est tributaire de la garantie d'un environnement sécuritaire stable. Certes, depuis deux ans, de gros progrès ont été réalisés sur le terrain, toutefois la menace extrémiste n'en subsiste pas moins au vu de la recrudescence des attaques de ces derniers mois. L'attentat contre l'hôtel Jazira, le 26 juillet dernier, en est la preuve.

De tels attentats ont démontré que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ne peut se passer du concours des forces de sécurité somaliennes. C'est pourquoi, je réitère notre forte conviction que la

mise sur pied d'une armée somalienne convenablement équipée, formée, encadrée, et surtout bénéficiant du financement nécessaire, est un impératif. En effet, le projet d'intégration des éléments armés en une force régulière capable de répondre aux menaces pesant sur l'unité et l'intégrité territoriale de la Somalie devrait, à mon sens, être une priorité pour le Gouvernement somalien comme pour la communauté internationale. Je profite de cette occasion pour saluer les efforts inlassables et les lourds sacrifices consentis par les troupes de l'AMISOM et les forces somaliennes, malgré la gravité de la situation sécuritaire.

L'ampleur de la souffrance palestinienne nous frappe dans nos chairs. Nous sommes tous conscients, qu'après plus d'un demi-siècle de tragédies et de résistances, le peuple palestinien continue à subir l'occupation israélienne et à vivre dans des conditions inhumaines sous nos yeux. Chaque fois qu'une lueur d'espoir de reprise des négociations de paix apparaît, l'État israélien y met fin en relançant la construction de nouvelles colonies. Nous, en tant que Gouvernements, nous, en tant que membres de l'Assemblée générale, avons le devoir moral et la responsabilité politique de dire « non » et d'accorder à ce peuple frère le droit d'être libéré de toute occupation, le droit de vivre dans la dignité et la paix, le droit d'aspirer aux buts de tout un chacun, comme nous tous. Un État palestinien indépendant et viable avec Jérusalem-Est comme capitale, ainsi qu'une adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, constitue un impératif pour la paix et la stabilité dans cette région et changera le cours et l'image de l'histoire.

Il est indéniable que nous nous trouvons, aujourd'hui, à un moment crucial de l'histoire de notre Organisation et que le monde dans lequel nous vivons est bien différent de celui de 1945. Il est également indéniable que cette évolution nous oblige à nous adapter aux réalités nouvelles et changeantes. À ce titre, la revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité revêtent une importance capitale. Nous nous félicitons, à cet égard, de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution sur la revitalisation de ses travaux. Suite à la conquête majeure que constitue sa création par les pères fondateurs, il nous faut poursuivre inlassablement notre quête pour concrétiser toutes les promesses que contiennent leurs visions.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, il est impératif qu'à l'aube du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, le continent africain,

qui compte le plus grand nombre de pays, puisse jouir d'une voix permanente dans la conduite des affaires internationales. C'est pourquoi mon pays réitère sa totale adhésion aux conclusions du Sommet du Comité des Dix, tenu le 9 mai dernier à Livingstone, en Zambie, notamment à la nécessité de poursuivre la promotion de la position commune africaine sur la réforme de l'ONU et de préserver l'unité du Groupe des États d'Afrique. Plus de 15 ans après son adoption, le Consensus d'Ezulwini garde toute sa pertinence, surtout dans ce contexte où les questions africaines occupent plus que jamais l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique populaire lao.

M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sayasone (*parle en lao; texte anglais fourni par la délégation*) : Dès l'abord, je tiens à adresser mes sincères félicitations à S. E. M. Mogens Lykketoft pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je suis convaincu que, grâce à sa vaste expérience diplomatique, il conduira avec beaucoup de succès les travaux de la présente session. Je tiens à l'assurer de notre plein appui et de notre coopération dans l'exercice de ses nobles fonctions. Je tiens également à adresser mes sincères félicitations à S. E. M. Sam Kahamba Kutesa pour le brio avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions de président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

Cette année marque le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création après la Seconde Guerre mondiale. Parmi ses principaux objectifs figurent la promotion de la paix et de la sécurité internationales et la coopération en matière de développement, afin que l'humanité tout entière puisse vivre dans la paix et dans un environnement propice au développement. Malgré les conflits et les défis qui existent dans différentes parties du monde, de façon générale, la paix, la sécurité et la coopération en matière de développement entre toutes les nations restent les tendances principales de notre époque. Il s'agit là d'une réalisation importante de l'ONU dans l'exercice du mandat inscrit dans sa Charte.

Néanmoins, l'environnement international continue d'être confronté à de nombreux défis, tels que les conflits armés, la pauvreté et la faim, les maladies infectieuses, les changements climatiques et les catastrophes naturelles, qui ont fait peser de lourdes menaces sur la paix et le développement. J'estime par conséquent que nous devons faire davantage preuve de volonté politique, d'assistance mutuelle et d'esprit de coopération, sous la bannière de l'ONU, afin de répondre collectivement à ces défis communs. À cette fin, l'ONU doit améliorer ses méthodes de travail. La République démocratique populaire lao espère qu'à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'ONU cette année, la communauté internationale déploiera, de façon collective, d'intenses efforts pour procéder à une réforme d'ensemble de l'Organisation et lui permettre ainsi de répondre plus efficacement aux nouveaux défis.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour saluer l'issue positive, il y a quelques jours, du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, au cours duquel a été adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), en vue de répondre aux principaux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui, et notamment de mettre en œuvre les cibles et objectifs de développement durable qui n'ont pas encore été réalisés. En effet, ce Programme est l'aboutissement de négociations intergouvernementales ouvertes et inclusives. Pour atteindre ces cibles et objectifs dans les 15 prochaines années, nous devons honorer notre engagement politique de renforcer le partenariat mondial et la coopération à tous les niveaux.

Aujourd'hui, de nombreuses régions du monde sont le théâtre de conflits, ce qui constitue une source de préoccupation majeure pour la communauté internationale. Il est par conséquent essentiel de trouver

des solutions et de rétablir la paix et le développement dans ces régions. Dans ce contexte, la République démocratique populaire lao a toujours été favorable au règlement pacifique des conflits. C'est pourquoi je félicite toutes les parties intéressées pour être parvenues à un accord sur le programme nucléaire iranien, qui revêt une importance historique. Cela démontre la valeur du dialogue en tant que moyen le plus efficace de régler un conflit, et qui devrait servir de modèle pour le règlement de questions brûlantes au niveau mondial.

Par ailleurs, la République démocratique populaire lao espère encore que la question de Palestine, au point mort depuis des décennies, sera réglée par des voies pacifiques par les parties concernées, afin de créer deux États indépendants, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix, sur la base de l'initiative de paix arabe, et à l'intérieur de frontières reconnues, comme il est indiqué dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La République démocratique populaire lao exhorte par conséquent la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour permettre le retour à une situation normale en Palestine dans les meilleurs délais.

Dans une époque marquée par l'interdépendance, la coopération et l'engagement constituent les éléments essentiels de la coexistence pacifique et du bénéfice mutuel. La République démocratique populaire lao se félicite du rétablissement récent des relations diplomatiques entre les États-Unis d'Amérique et la République de Cuba, qui ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire des relations entre les deux pays, lesquelles étaient dans l'impasse depuis de nombreuses années. La République démocratique populaire lao espère que le rétablissement des relations progressera encore, ce qui conduira à la fin de l'embargo et apportera ainsi des avantages réels aux peuples de ces deux nations, à la région et au monde entier.

Les changements climatiques et les graves catastrophes naturelles, qui se produisent plus fréquemment, ont eu d'importantes répercussions sur le développement des pays, en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés, dont la vulnérabilité plus grande tient à leur infrastructure limitée, à leur faiblesse technologique, aux ressources financières et humaines insuffisantes pour répondre à ces phénomènes et les régler. Il incombe par conséquent à la communauté internationale d'aider ces pays vulnérables en les dotant, notamment, de la capacité à long terme de répondre à ces défis. Nous espérons que la vingt et unième Conférence des Parties à la

Convention-cadre sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en fin d'année, sera à même d'adopter différentes mesures pour lutter contre les changements climatiques dans les années à venir.

La région de l'Asie du Sud-Est, qui est en cours d'intégration économique grâce aux différents cadres de coopération de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), en vue de la création d'une communauté de l'ASEAN d'ici à la fin de cette année, continue de jouir de la paix, de la stabilité et d'une croissance économique constante. L'ASEAN a renforcé ses relations extérieures avec plusieurs pays et groupes régionaux à différents niveaux, ainsi qu'avec l'ONU. En 2016, première année d'existence de la communauté de l'ASEAN, la République démocratique populaire lao aura l'honneur d'assumer pour la deuxième fois la présidence de l'ASEAN. Je souhaite que la communauté internationale, en particulier les partenaires au dialogue de l'ASEAN, continue d'appuyer les mécanismes dirigés par l'ASEAN, dans lesquels l'ASEAN joue un rôle central, de façon qu'elle puisse devenir une communauté fondée sur les principes de l'ASEAN et continuer d'être un groupe régional contribuant au maintien de la paix et au renforcement de la coopération avec d'autres régions et le monde entier.

Cette année marque le quarantième anniversaire de la création de la République démocratique populaire lao. Pendant ces quatre décennies, nous avons pansé les blessures de la guerre et fait progresser notre développement national grâce à la mise en œuvre de plans quinquennaux de développement socioéconomique, en particulier du septième plan quinquennal pour la période 2011-2015, qui arrivera à échéance à la fin de l'année. Les réalisations accomplies pendant les 40 dernières années peuvent être attribuées à de nombreux facteurs, mais les plus déterminants ont été la stabilité politique et l'ordre social, ce qui a permis l'instauration d'un climat propice à la croissance économique et à l'amélioration progressive du niveau de vie de notre population.

Le Gouvernement lao a maintenu son inlassable volonté politique de lutter contre la pauvreté, de créer les conditions qui ont permis à mon pays de rehausser son statut et de quitter celui de pays le moins avancé, et de poursuivre sur la voie du développement durable grâce à un programme de développement à trois niveaux appelé *sam sang*, qui identifie les provinces en tant qu'entités stratégiques, les districts en tant qu'entités globalement renforcées et les villages en

tant qu'entités de développement. Ce programme permettra de renforcer la coopération de mon pays avec les partenaires au développement et d'ouvrir la voie à l'industrialisation et à la modernisation du pays. Ainsi, nous allons dans la bonne direction en ce qui concerne notre développement national.

En outre, dans les prochains mois, parallèlement au huitième plan quinquennal de développement socioéconomique national pour la période 2016-2020, le Gouvernement lao va adopter une stratégie de développement socioéconomique décennal pour la période 2016-2025 ainsi que le programme Vision 2030. Néanmoins, il est évident que la République démocratique populaire lao continuera de rencontrer de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre de son développement socioéconomique. Il y aura, notamment, les répercussions des crises économiques et financières aux niveaux régional et mondial et des catastrophes naturelles. J'appelle donc les partenaires au développement et la communauté internationale à maintenir leur appui à la République démocratique populaire lao, afin que nous soyons en mesure d'atteindre nos objectifs de développement durable dans les années à venir.

Bien que la guerre d'Indochine soit terminée depuis quatre décennies, l'héritage laissé par cette guerre constitue un obstacle majeur pour notre développement national, en particulier sur le plan de l'agriculture, de l'emploi, du développement des infrastructures et des programmes d'investissement dans les zones où se trouvent encore des engins non explosés. Le retrait de ces vestiges de guerre exige beaucoup de temps et des ressources considérables. Consciente des graves conséquences qui en découlent, la République démocratique populaire lao a soutenu activement la Convention sur les armes à sous-munitions, pour empêcher que ces armes ne fassent de nouvelles victimes.

Au début de ce mois, la première Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions s'est tenue en Croatie, afin de faire le bilan des progrès et des échecs dans la mise en œuvre de cette importante Convention. La République démocratique populaire lao saisit cette occasion pour appeler les pays qui ne sont pas encore parties à la Convention à adhérer à cette Convention universelle. En même temps, nous encourageons les pays amis et les organisations internationales à continuer d'apporter un appui financier et technique dans cette entreprise.

Cette année marque le soixantième anniversaire du Laos en tant qu'État Membre des Nations Unies. Au fil des ans, nous avons participé activement aux travaux de l'ONU dans différents domaines. En outre, la coopération entre la République démocratique populaire lao et l'ONU n'a cessé de croître. L'appui financier et technique apporté par les institutions, fonds et programmes des Nations Unies a contribué de manière significative au développement socioéconomique de notre pays. Nous espérons que ce précieux appui et cette coopération se poursuivront dans les années à venir.

La République démocratique populaire lao attache une importance particulière à la promotion et à la protection des droits de l'homme et est devenue Partie aux sept des principaux instruments relatifs aux droits de l'homme. Souhaitant contribuer aux travaux du Conseil des droits de l'homme, la République démocratique populaire lao a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2016-2018. Nous espérons recevoir le soutien des États Membres et pouvoir ainsi apporter notre contribution aux travaux du Conseil des droits de l'homme.

Cette année revêt une importance historique pour la communauté internationale, en raison notamment de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). J'estime que cette année marque une étape importante dans la concrétisation des aspirations de l'humanité à vivre dans la paix, la sécurité, la prospérité et la justice sociale, tout en protégeant l'environnement et en promouvant le développement durable afin que les générations présentes et futures puissent profiter d'un avenir meilleur. À cette fin, la République démocratique populaire lao contribuera de manière significative à la mise en œuvre des objectifs et des cibles du développement durable adoptés il y a quelques jours par les dirigeants du monde.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique populaire lao de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Waqa (parle en anglais) : C'est un honneur que d'être ici pour le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Je ne peux que m'émerveiller devant l'ampleur de cet exploit. Non seulement cette institution a vu le nombre de ses Membres passer de 51 à 193, mais elle a aussi élargi son champ d'action afin de répondre au nombre considérable de problèmes que connaît le monde. Notre débat ici offre une occasion unique de réfléchir à ce qui a permis le succès de l'Organisation.

Je crois que la raison de ce succès peut se résumer en un simple mot : la légitimité. Grâce à cette légitimité, nous pouvons espérer que, chaque année au mois de septembre, les dirigeants du monde vont se réunir ici. Grâce à cette légitimité, nous pouvons espérer que les accords auxquels nous sommes parvenus ici seront mis en œuvre sur le terrain. Cependant, la légitimité est fragile. Elle demande des décennies pour se construire, mais elle peut disparaître en un éclair. Par conséquent, la préservation et le renforcement de la légitimité de cette institution doivent être au cœur de nos travaux, si nous voulons que l'ONU reste un puissant levier pour un changement progressif dans le monde.

C'est pourquoi, pour renforcer la légitimité de l'ONU, je propose que nous nous laissions guider par ces trois principes : universalité, adaptabilité et responsabilité. Nous avons franchi une étape importante dans cette direction la semaine dernière avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), ce qui témoigne de notre aptitude à tirer les leçons de notre expérience passée et à adopter une approche qui réponde mieux aux besoins et à la situation de chaque nation.

Le bien-être des êtres humains est au centre de ce Programme, qui dresse une liste complète d'objectifs et de cibles visant à permettre à chacun de se réaliser pleinement. Nous ne nous servons plus d'indicateurs isolés tels que le produit intérieur brut ou le revenu par habitant pour mesurer le progrès humain, nous

concentrons nos efforts sur la nécessité d'asseoir plus solidement la durabilité et la prospérité. L'éducation, la santé publique, l'égalité entre les sexes, la propreté de l'eau, des océans, de l'énergie et, plus important encore, une unité familiale solide, tels sont quelques-uns des éléments sur lesquels doit se construire notre avenir.

Pour mon pays, l'océan est la source de presque toutes les possibilités de développement. Contrairement aux grands pays, nous ne possédons pas une palette étendue d'industries. L'exploitation du phosphate et la pêche représentent l'essentiel des possibilités économiques de Nauru, auxquels s'ajoutent d'autres sources de revenu en quantité infime. D'où nos craintes lorsque des navires pénètrent dans nos eaux pour se livrer à une pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Selon des estimations régionales, les pertes dues à cette pêche pourraient dépasser le milliard de dollars. Pour une économie comme la nôtre, ce chiffre est colossal, et si nous voulons respecter le Programme 2030 et les engagements pris à l'égard des petits États insulaires en développement, nous devons faire beaucoup plus pour éliminer cette pêche et veiller à ce que les revenus provenant de la pêche bénéficient aux propriétaires légitimes de ces ressources.

Cette question et d'autres inscrites dans le Programme 2030 doivent nous inciter à repenser nos formes de coopération au niveau international. Nos organismes internationaux et régionaux doivent être à la hauteur de leur tâche. L'universalité de cette tâche exige de ces institutions qu'elles respectent les différences nationales et se détournent des stratégies uniformes. Les démarches compartimentées doivent laisser la place à des réseaux transversaux. Les institutions de mise en œuvre à tous les niveaux doivent se montrer plus prestes et efficaces.

Tous les partenariats – multilatéraux, bilatéraux ou public-privé – doivent reposer sur le respect mutuel vis-à-vis des véritables partenaires du développement, tels que la République de Chine à Taiwan, une démocratie qui peut contribuer de façon significative au développement et à la prospérité dans le monde. Il va sans dire que la technologie et le savoir-faire taiwanais peuvent s'avérer très utiles en ce qui concerne l'aide en faveur des plus démunis, c'est pourquoi je demande que Taiwan participe aux activités des organismes des Nations Unies chargés du développement.

L'aide doit être prévisible et durable. Elle ne doit pas devenir une arme au service d'objectifs partisans et politiques. Les relations prédatrices qui dressent

un groupe contre un autre n'ont pas leur place dans le Programme de développement 2030. L'histoire nous a enseigné que l'ouverture et l'engagement se sont révélés bien plus efficaces que l'isolement et l'exclusion pour aboutir à un changement positif. Seul un environnement de ce genre nous fera obligation de rendre des comptes à l'égard de la mise en œuvre du Programme.

Tel est le projet que Nauru a fait sien pour le Programme 2030 et, dès notre retour, nous prendrons les mesures qui s'imposent pour aller de l'avant. À l'instar de l'ONU, nous devons nous doter d'institutions nationales solides pour atteindre nos objectifs. Leur légitimité dépendra de leur ouverture, de leur adaptabilité et de leur responsabilité. C'est pourquoi, dans la mise en œuvre du Programme 2030, nous devons aller au-delà du renforcement des capacités. Nous devons nous atteler à la difficile tâche du renforcement nos institutions. Les organismes internationaux et régionaux et les partenaires du développement doivent bénéficier dans leurs efforts de ressources concrètes incluant si nécessaire un engagement à long terme à l'échelon du pays, afin qu'ils puissent laisser derrière eux des institutions nationales pérennes dirigées par des effectifs nationaux compétents.

Nauru exige beaucoup de ses partenaires du développement. Nous voulons nous-mêmes devenir de meilleurs partenaires. En définitive, la mise en œuvre du Programme de développement pour 2030 se fera principalement aux niveaux national et local. À ce propos, je tiens à remercier nos partenaires, l'Australie, Taiwan, la Russie et Cuba, pour l'aide qu'ils nous apportent dans la réalisation de nos priorités en matière de développement durable.

Nos efforts pour améliorer la légitimité des institutions internationales doivent s'étendre au-delà de celles les plus directement impliquées dans le Programme de développement 2030. Le Conseil de sécurité doit en particulier refléter plus fidèlement les réalités géopolitiques du monde actuel. Par conséquent, il faut augmenter le nombre de membres permanents et non permanents. Nous sommes favorables à l'inclusion de l'Allemagne, de l'Inde, du Japon, du Brésil et d'autres pays dans la catégorie des membres permanents. En outre, le Conseil de sécurité doit continuer de s'adapter et de répondre aux problèmes les plus urgents d'aujourd'hui. Aussi, Nauru appelle le Conseil à faire du changement climatique un point permanent inscrit à son ordre du jour. Cela devrait s'accompagner de la nomination par le Secrétaire général d'un Représentant

spécial chargé du climat et de la sécurité. De plus, les organismes pertinents des Nations Unies devraient évaluer leur aptitude à répondre aux incidences du changement climatique sur la sécurité.

La gouvernance des institutions de Bretton Woods doit également être plus représentative, en favorisant une meilleure présence des pays en développement. L'économie mondiale dépend de plus en plus des courants internationaux de capitaux, et avec la fréquence plus grande des crises financières, la légitimité de ces institutions continuera d'être mise à l'épreuve. Toutefois, le changement climatique représentera le principal défi pour nos institutions aux niveaux national et international. Nous avons déjà constaté à quel point les retombées climatiques peuvent dépasser les capacités de pays les plus puissants d'entre nous. De toute évidence, il est absolument nécessaire de parvenir à Paris à un accord solide et juridiquement contraignant, avec des contributions d'atténuation ambitieuses de la part de tous les pays. Cet accord doit tendre vers l'objectif d'une augmentation de la température de 1,5°C et doit être conforme à notre projet d'un monde sûr. Cet accord doit faire en sorte également que le financement de l'action climatique permette la mise en place de mesures d'adaptation, notamment pour les pays les plus vulnérables. Et pour faire face aux incidences qui dépassent nos efforts d'adaptation, cet accord doit s'accompagner d'un mécanisme international sur les pertes et dommages.

L'Organisation des Nations Unies a été créée

« pour préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ».

Si l'on ne fait rien aujourd'hui, les changements climatiques auront des conséquences tout aussi catastrophiques pour bon nombre de nos nations.

Nous célébrons aujourd'hui un événement historique dans l'histoire de mon peuple : le soixante-dixième anniversaire de notre retour chez nous. Pendant l'occupation de mon pays au cours de la Seconde Guerre mondiale, les Nauruans ont été évacués de force vers ce qui est désormais l'État Chuuk dans les États fédérés de Micronésie. À la suite de graves pénuries alimentaires et de conditions de vie extrêmement pénibles imposées par les forces d'occupation, notre population est passée sous le seuil de 1 500 habitants. Nous étions en danger d'extinction. Les Nauruans savent parfaitement ce qui

arrive aux petits pays vulnérables lorsque les grands pays ne parviennent pas à régler leurs problèmes de façon responsable.

J'ai la ferme conviction que la plupart des grandes puissances économiques veulent parvenir à un accord lors de la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), à Paris. Beaucoup de pays ont déjà apporté des contributions significatives en matière d'atténuation, qui exigeront sans aucun doute de grands efforts. Nous savons que cela ne suffira pas, mais je ne doute pas de leur sincérité. Cependant, je commence à me demander s'ils en ont les moyens et s'ils souhaitent vraiment procéder aux changements qui s'imposent dans les systèmes économiques et politiques pour atteindre nos objectifs ambitieux. De fortes pressions pour accepter une issue non satisfaisante ont déjà commencé et, dans le cadre du processus international, cela signifie le plus souvent que l'on va nous présenter un accord « à prendre ou à laisser » lors de la COP21. Un tel accord aurait-il une quelconque légitimité? Pouvons-nous régler le problème climatique sans un tel accord?

Le chiffre 70 revêt une signification biblique dans la foi chrétienne, car il est composé des chiffres 7 et 10. Le chiffre 7 symbolise souvent la notion de complétude, alors que le chiffre 10 fait souvent référence à la loi et à la responsabilité. Il est approprié qu'à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, nous achevions notre travail par une nouvelle série d'accords mondiaux en vue de lutter contre les défis de notre génération. Le chiffre 70 peut aussi symboliser une période de jugement. Nous nous trouvons à un moment critique de l'histoire où la civilisation dépasse les frontières naturelles de notre planète. Notre réponse dans les quelques années à venir déterminera le destin des générations futures pour les mille prochaines années. Allons-nous poursuivre notre marche vers un déclin inexorable? Ou allons-nous, ensemble, relever les défis auxquels nous sommes confrontés? Heureusement, nous avons encore le choix, et la prise de conscience très large de la nécessité d'un changement que j'ai entendue la semaine dernière me laisse espérer que nous ferons le bon choix.

Que Dieu bénisse la République de Nauru et que Dieu bénisse l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Agila Saleh Essa Gwaider, Chef de l'État libyen par intérim

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef de l'État libyen par intérim.

M. Agila Saleh Essa Gwaider, Chef de l'État libyen par intérim, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Agila Saleh Essa Gwaider, Chef de l'État libyen par intérim, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Chef d'État par intérim Gwaider (*parle en arabe*) : Alors que l'Assemblée générale se réunit cette année, nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. De toute évidence, nous avons beaucoup progressé au cours des 70 dernières années dans le domaine économique, de la protection des droits de l'homme et du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cependant, l'Organisation a connu également des échecs, qui tenaient à l'absence de structures appropriées pour répondre efficacement à l'augmentation continue des défis, dont l'ampleur, le nombre et la nature diffèrent de ceux qui existaient au moment de la création de l'ONU.

Il va sans dire que le maintien de la paix et de la sécurité internationales demeure la priorité principale de l'Organisation. Il s'agit aussi du plus grand défi auquel nous sommes confrontés dans un monde en perpétuelle évolution et qui fait face à de nouveaux périls, tels que le terrorisme, la prolifération des conflits armés, les catastrophes naturelles et les changements climatiques. Tout cela entraîne des crises humanitaires qui se manifestent sous différentes formes : réfugiés; personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays; immigration illégale.

Aujourd'hui, les États Membres de l'ONU ont plus que jamais besoin de se consulter, de coopérer et de s'entraider afin de relever des défis communs et d'assurer un avenir meilleur pour les générations à venir. La Charte des Nations Unies stipule que l'Organisation a été créée pour préserver les générations

futures du fléau de la guerre. Cependant, cet objectif reste difficile à atteindre. Tandis que les conflits armés entre nations sont en recul, les conflits idéologiques, ethniques et sectaires au sein d'États prolifèrent de façon dramatique. À cette prolifération, qui s'accompagne d'un nombre sans précédent de violations des droits de l'homme, il faut ajouter celle des organisations terroristes. L'émergence du terrorisme est le principal facteur à l'origine des conflits et de l'instabilité dans de nombreux pays, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique.

En Libye, nous incarnons une démocratie naissante, qui cherche à s'ancre dans l'esprit de son peuple en tant que valeur ajoutée et à transformer le pays en s'appuyant sur des institutions transparentes, démocratiques, efficaces et stables. Cependant, la prolifération des armes et des groupes armés, dont certains ont adopté un comportement criminel et terroriste, à quoi s'ajoute l'exploitation du pays par certaines personnes aux fins de leurs intérêts personnels, sont autant de facteurs qui ont provoqué le chaos dans le pays et affaibli l'autorité centrale. En outre, cette prolifération constitue une menace réelle pour la transformation démocratique du pays et encourage l'émergence d'organisations terroristes et le recrutement de nouveaux combattants terroristes étrangers.

Au cours de l'année écoulée, la Libye a assisté à l'émergence de ce qu'on appelle l'État islamique en Iraq et au Levant, ou Daech, qui est le produit et l'allié d'Ansar el-Charia, qui contrôle les villes de Derna et de Syrte, l'objectif étant de faire de ces deux villes un point de départ pour exercer le contrôle total sur la Libye et exploiter ses ressources afin de financer la création d'une entité extrémiste qui refuse de reconnaître l'État national et qui combat la démocratie. Cette entité cherche à s'étendre de la Mauritanie au Bangladesh, soumettant ainsi l'ensemble de la région à la loi de la jungle, tout en prétendant suivre celle de l'islam. Mais le peuple libyen rejette totalement cette idéologie et s'y oppose par tous les moyens à sa disposition, sous la direction des autorités libyennes représentées au sein de la Chambre des représentants élue et de son Gouvernement nouvellement constitué.

Ces groupes ont été et demeurent un élément important de la coalition des milices « Aube de la Libye », qui se sont emparées de la capitale, Tripoli, et qui ont annoncé à plusieurs reprises qu'elles continueraient d'appuyer Ansar el-Charia à Benghazi, tout en qualifiant les membres de ces groupes de révolutionnaires.

Nous nous rendons compte que tous ces groupes terroristes et extrémistes ne sont rien d'autre que des instruments au service de la politique de pays étrangers qui persistent à les approvisionner en armes et en munitions. De plus, ces pays ont facilité l'arrivée de combattants étrangers à Benghazi, Syrte et Derna, afin qu'ils participent à la lutte contre l'armée libyenne, qui mène une guerre courageuse pour débarrasser la Libye du terrorisme avec tous les moyens limités à sa disposition.

Les efforts déployés par les autorités libyennes dans leur lutte contre le terrorisme et pour protéger la Libye contre des attaques terroristes sont entravés par l'appui extérieur apporté aux activités terroristes, auquel s'ajoute la poursuite de l'embargo sur les armes et l'insistance avec laquelle le Conseil de sécurité contredit ses décisions en refusant d'approuver la demande formulée par le Gouvernement libyen pour une dérogation au régime d'embargo sur les armes, afin d'équiper l'armée libyenne.

Malheureusement, certains des membres permanents du Conseil ont justifié cette attitude, comme pour éviter d'influer négativement sur le dialogue politique libyen, alors qu'il a permis, comme nous le savons, de déboucher, le 11 juillet dernier, sur un projet d'accord politique, qui a été accepté par l'autorité légitime après de nombreuses concessions puis paraphé par la plupart des parties concernées. Néanmoins, cet accord a été rejeté par le prétendu Congrès général national, qui représente les milices occupant Tripoli. Ces milices sont les alliés d'Al-Qaida et d'Ansar el-Charia, elles les approvisionnent en armes et en combattants dans la guerre menée dans les villes de Benghazi et de Derna contre l'armée libyenne.

La menace terroriste que font peser l'État islamique, Al-Qaida et Ansar el-Charia ne se limite pas à la Libye. Les terroristes envisagent la Libye comme un simple camp de base riche en ressources qui pourraient être exploitées pour financer leurs opérations en Afrique du Nord et dans la région du Sahel, ainsi qu'en Europe, s'ils parvenaient à les contrôler. Tous les États Membres de l'ONU doivent prendre conscience de la gravité de la position adoptée par le Conseil de sécurité. Par conséquent, pour la paix et la sécurité internationales, ils doivent faire pression afin que soit levé l'embargo sur les armes à l'encontre de l'armée libyenne, accélérer l'approbation de la dérogation au régime de l'embargo sur les armes et fournir de l'aide au Gouvernement libyen dans le domaine de la sécurité, conformément

aux dispositions de la résolution 2214 (2015) du Conseil de sécurité.

Je peux assurer l'Assemblée que rien ne divise le peuple libyen qui, dans sa grande majorité, s'efforce par tous les moyens de mettre fin à cette lutte injustifiée et fratricide, et de rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays. Mais il est l'otage de groupes armés et n'est donc pas en mesure d'exprimer son point de vue.

Des centaines de milliers de Libyens sont devenus des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou des réfugiés aspirant à regagner au plus vite leurs foyers. Cela ne sera possible que si l'on se met d'accord sur un gouvernement fort, qui bénéficierait de la confiance de tous les Libyens, contrôlerait l'ensemble du territoire libyen et bénéficierait de l'appui de la communauté internationale. Nous appuyons les efforts déployés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour faciliter le dialogue entre les parties libyennes et permettre la formation d'un gouvernement national représentant tous les Libyens et plaçant l'intérêt national avant toute autre considération.

La Chambre des représentants, autorité légitime élue par tous les Libyens, a toujours appuyé le dialogue en tant qu'option stratégique pour régler la crise politique et sécuritaire en Libye. La Chambre des représentants a fait toutes les concessions possibles pour encourager le parti illégitime à se dissocier du terrorisme et à rejoindre la table des négociations, afin d'épargner aux Libyens de nouvelles effusions de sang et mettre fin à la destruction des villes libyennes.

Cependant, nous avons constaté une intransigeance de plus en plus marquée dans les positions et une interprétation erronée de la souplesse dont a fait preuve la Chambre des représentants. Il semble que cette souplesse ait été mal comprise, y compris par M. Bernadino León, Représentant spécial du Secrétaire général, qui a cherché à nous ramener à la case départ en défaisant tout ce qui avait été réalisé ces 10 derniers mois, par le biais du dialogue et de la négociation. À cet égard, j'aimerais souligner de cette tribune les points suivants.

La Chambre des représentants est attachée au dialogue en tant que moyen de régler la crise sécuritaire et institutionnelle que connaît la Libye, mais elle n'acceptera aucun retour en arrière s'agissant de ce qui a été approuvé jusqu'à présent par la majorité.

Aucun accord ne saurait imposer à un futur gouvernement de prendre quelque mesure que ce soit

en faveur d'une organisation terroriste qui figure sur la liste établie par le Comité des sanctions du Conseil de sécurité.

La guerre contre le terrorisme à Benghazi, Derna et Syrte ne saurait faire partie d'un arrangement de cessez-le-feu au terme de cet accord, à moins que ce dernier ne prévoise la reddition des terroristes et le dépôt de leurs armes.

La Chambre des représentants espère recevoir un projet d'accord final qui ne récompense pas les auteurs de crimes, y compris les auteurs de la destruction de la propriété d'État et de la prise par la force armée de la capitale.

Si le Congrès national général continue de se montrer intransigeant en rejetant l'accord, la Chambre des représentants appellera ses membres à l'origine du boycott à placer l'intérêt national et l'intérêt de leurs parties constituantes avant toute autre considération. Nous les appelons à se dissocier des milices extrémistes et à se joindre à la Chambre des représentants afin de participer à la désignation d'un gouvernement d'accord national ouvert à tous qui exclurait les groupes terroristes. Nous appelons la communauté internationale à faire pression dans ce sens.

La Méditerranée a connu cette année un mouvement sans précédent de migration illégale en provenance d'Afrique et d'Asie et se dirigeant vers l'Europe. Nous avons appris à tristesse la mort par noyade de milliers de personnes. Nous exprimons nos condoléances et notre compassion aux familles des victimes.

La Libye réitère sa détermination d'appuyer tous les efforts internationaux visant à réduire le risque de migration illégale en Méditerranée, fondés sur le respect des principes du droit international, en particulier le respect de la souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

La Libye est déterminée à participer, à hauteur de ses capacités, aux efforts destinés à lutter contre le trafic des migrants et à sauver des vies en Méditerranée. Nous soulignons également que la crise humanitaire doit être traitée de façon exhaustive, en consultation avec les pays d'origine, de transit et de destination, en tenant compte de la nécessité de traiter les causes profondes de la migration illégale en général et les raisons du nombre croissant de migrants passant par la Libye ces derniers mois.

L'approche sécuritaire du problème du trafic des migrants s'avère insuffisante. Pour la Libye, le recours à la force contre les bateaux de passeurs au large des côtes libyennes pourrait accroître la complexité de la crise libyenne, et ne contribuerait pas à réduire le phénomène du trafic de migrants. Ce problème ne peut être résolu qu'en accordant au Gouvernement libyen légitime les moyens d'étendre son autorité à l'ensemble du territoire libyen et de contrôler ses frontières, en lui apportant notamment l'aide nécessaire en termes de renforcement des capacités dans ce domaine, en particulier en dotant l'armée libyenne de l'équipement et de la formation nécessaires.

La Libye met en garde contre toute intervention militaire étrangère menée sans son approbation et sans qu'elle puisse exercer son contrôle sur les eaux territoriales libyennes ou à l'intérieur de sa zone économique exclusive, car cela pourrait avoir une incidence négative sur ses activités de pêche et conduire au pillage des sa flore marine.

La paix ne pourra pas revenir au Moyen-Orient tant que durera l'occupation par Israël des territoires palestiniens, qui dénie les droits du peuple palestinien et cherche par tous les moyens à judaïser la ville de Jérusalem. Cette occupation va à l'encontre de toutes les résolutions internationales sur les droits inaliénables du peuple palestinien, notamment le droit de retour et le droit d'établir un État indépendant jouissant d'une pleine souveraineté sur son territoire, avec Jérusalem-Est pour capitale.

La Libye exige la levée du siège imposée au peuple palestinien et que sa protection soit assurée. Les autorités d'occupation israéliennes doivent être enjointes de cesser tous les actes de violence et d'intimidation commis à l'encontre du peuple palestinien et de se conformer à toutes les résolutions internationales, notamment en ce qui concerne le retour des réfugiés dans leurs foyers et l'arrêt des activités de colonies de peuplement ainsi que des attaques répétées contre le sanctuaire du Haram al-Charif à Jérusalem.

Nous condamnons toutes les atrocités commises contre le peuple syrien et appuyons toutes les initiatives internationales visant à parvenir à un règlement pacifique répondant aux aspirations du peuple syrien à vivre dans un système digne et démocratique, respectant les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

En ce qui concerne l'État frère du Yémen, nous espérons que la coalition arabe rétablira la sécurité et la

stabilité au Yémen et aboutira à une solution pacifique de la crise, sous la supervision de son Gouvernement légitime et conformément à la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef de l'État libyen par intérim de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Agila Saleh Essa Gwaidar, Chef de l'État libyen par intérim, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Christopher J. Loek, Président de la République des Îles Marshall

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Îles Marshall.

M. Christopher J. Loek, Président de la République des Îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Christopher J. Loek, Président de la République des Îles Marshall, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Loek (*parle en anglais*) : Je transmets à l'Assemblée générale les vœux les plus sincères de « Yokwe » du peuple et de la nation de la République des Îles Marshall.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) adopté par l'ONU et les objectifs de développement durable qui s'y rattachent offrent aux petits États insulaires un outil puissant pour modeler et adapter leurs stratégies nationales. La communauté internationale s'est exprimée, et un monde en perpétuelle évolution est en train d'établir les contours visionnaires d'un avenir lointain rarement évoqué dans nos débats nationaux – au-delà de 2020, au-delà de 2023, au-delà de 2030 et plus loin encore, jusqu'à la moitié de ce siècle.

Les Îles Marshall ne sauraient permettre que l'adoption des objectifs de développement durable ne soit pas suivie d'effet, comme cela été trop souvent le cas pour des initiatives internationales dans le passé. L'occasion nous est offerte aujourd'hui de fusionner nos récentes avancées nationales et de nous doter d'un mécanisme pour évaluer les progrès réalisés et identifier

nos lacunes. Ces lacunes ne sont pas seulement de notre fait, elles sont aussi celui de nos partenaires. Trop souvent, nous avons – nous avons tous – fait preuve de bonne volonté, mais sans être tenus de rendre des comptes pour nos agissements collectifs. Notre fonds d'affectation nationale post-2023 nécessite un système d'appui solide, mais il nous offre aussi la possibilité, si nous la saisissons, de travailler à la réalisation d'objectifs précis. Si nous sommes capables, ensemble, de nous fixer des priorités à l'échelon national et mondial, si nous sommes capables de déployer nos propres efforts en comptant sur nos propres ressources, aussi faibles soient-elles aujourd'hui, et si nos partenaires proches sont prêts à coopérer avec nous afin de restructurer les mécanismes d'octroi de l'aide pour atteindre les objectifs de développement durable, alors ma nation pourra elle aussi se hisser sur l'échelle du développement.

Je me félicite de la création d'un programme d'assistance globale en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, car il nous permettra non seulement de renforcer nos capacités nationales en matière de surveillance et d'évaluation des conséquences de la contamination nucléaire, mais aussi de mettre en œuvre des stratégies en matière de santé et d'autres cibles clefs des objectifs de développement durable.

Les Îles Marshall sont confrontées aux défis mondiaux les plus complexes sur le plan du développement, de la sécurité et de la planification, mais elles manquent d'outils efficaces pour y faire face. Une nation qui lutte pour atteindre des objectifs essentiels en matière de développement social n'est pas armée pour répondre à tout autre défi.

Les progrès en matière d'éducation sont primordiaux. Des efforts résolus sont déployés pour changer de cap et offrir davantage de perspectives à notre jeunesse et aux générations futures. Nous avons identifié de nouvelles voies pour faire fond sur notre savoir traditionnel et notre culture afin que notre système éducatif puisse s'inspirer de l'histoire et de la force de la région Pacifique. Mais nos initiatives et nos bonnes intentions ne suffiront pas pour offrir à chaque étudiant motivé la possibilité de réussir. Nous avons besoin d'un appui international.

La République des Îles Marshall connaît l'un des taux de diabète les plus élevés au monde, ce qui a conduit mon gouvernement à déclarer l'état d'urgence. Les maladies non transmissibles demeurent la principale menace à notre bien-être national. Sans des partenariats

porteurs de transformation et à moins d'être associés plus étroitement au nouveau Plan d'action 2008-2013 pour la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles, nous n'éviterons pas une spirale tragique.

Le terme de nation en développement implique un mouvement en avant, alors que depuis trop longtemps les Îles Marshall font du surplace. Des perspectives prometteuses s'offrent à nous en ce qui concerne l'amélioration de nos structures d'investissement à laquelle nous aspirons, cependant les idées que génèrent nos ressources substantielles mais inexploitées sont souvent teintées de l'influence d'acteurs internationaux plus puissants.

Notre secteur halieutique n'est pas seulement vital pour notre propre développement; il contribue également à la sécurité alimentaire internationale, car le Pacifique abrite la moitié des stocks de thon vendus dans le monde. Pendant trop longtemps, les pays étrangers qui sont nos partenaires en matière de pêche et qui, comme par hasard, ont beaucoup d'influence à l'échelle mondiale, ont tenu les cordons de la bourse pour ce qui était de notre avenir. Des stocks importants dans le Pacifique sont pillés à un rythme non viable qui met en péril notre avenir.

D'ores et déjà, nos perspectives budgétaires nationales se sont améliorées grâce à l'augmentation des recettes provenant des licences étrangères. Toutefois, il ne s'agit que d'une partie infime de notre véritable potentiel. Il est inacceptable que, d'une part, on attende de nous que nous réalisions les objectifs de développement durable et que nous fassions des progrès remarquables en matière de développement alors que d'autre part, on nous empêche de tirer davantage profit de nos propres ressources à cause des intérêts égoïstes de pays éloignés qui pratiquent la pêche.

Les Îles Marshall et les États parties à l'Accord de Nauru concernant la coopération dans la gestion des pêches d'intérêt commun restent fermement attachés aux avantages du système de contingentement des jours de pêche et de la fermeture à la pêche hauturière de zones ciblées, en tant que condition pour pêcher dans nos eaux. Les rôles ont été inversés. Si d'autres pays veulent pêcher dans nos eaux, ils doivent le faire dorénavant selon nos propres conditions, fixées en toute souveraineté.

Les changements climatiques constituent une grave menace pour notre sécurité, en tant que pays insulaire de faible altitude qui n'a pas de terres situées

plus en hauteur. Certains ont dit qu'il n'y avait plus d'espoir ni de temps. Je ne partage absolument pas ce point de vue. Il se peut que l'avenir de mon pays – l'avenir même de nos terres – se trouve entre les mains d'autres dirigeants de la planète plutôt qu'entre mes mains. Il y a encore de l'espoir – l'espoir que mon pays pourra relever les très lourds défis qui se posent en matière de planification et renforcer la résilience partout où c'est possible, et nous espérons que le monde ne fermera pas les yeux sur cette situation. Je puis assurer à l'ONU que les Îles Marshall rejettent catégoriquement l'idée que nous pourrions, de notre propre gré, réinstaller toute notre population dans un autre pays, ou nous résigner face à la montée des eaux.

À l'approche de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui doit se tenir cette année à Paris, je me félicite de ce que tous les dirigeants du monde reconnaissent désormais que les changements climatiques sont une réalité face à laquelle il faut prendre des mesures fermes et collectives, ce qui est en train d'être fait. Tout le monde doit agir. Beaucoup de pays, y compris le mien, se sont déjà engagés à réduire leurs émissions à l'horizon 2025, 2030 et au-delà. Toutefois, les premiers efforts déployés par les pays du monde ne sont nullement à la hauteur des attentes. Au lieu de l'indifférence ou de plates excuses, il nous faut un véritable leadership capable de proposer des solutions directes pour combler l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions à l'échelle mondiale.

Alors que l'ensemble du système des Nations Unies mène un débat sur la réforme du Conseil de sécurité pour qu'il soit adapté au monde moderne, les pays qui se présentent comme des meneurs ont une excellente occasion de démontrer leur leadership, non pas en se déroband à leurs responsabilités ou en pointant les autres du doigt, mais en s'attaquant de front à ce problème que représente l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions à l'échelle mondiale. Ils devraient commencer à parler des possibilités offertes par les nouvelles formes d'énergie, au lieu de tourner autour du pot en invoquant des soi-disant menaces à la croissance. Pour les pays insulaires, un monde où n'existe pas un véritable engagement en faveur de la décarbonisation et des stratégies efficaces à cette fin est synonyme d'un monde anéanti.

Même si aujourd'hui, nous vivons dans un environnement radicalement différent, nous subissons

toujours les répercussions des tensions d'une époque révolue, lorsque la région des îles du Pacifique était le théâtre d'une terrible lutte de pouvoir à l'échelle mondiale. Des décennies plus tard, nous sommes de nouveau confrontés à des courants contradictoires et complexes de la politique internationale. Notre région est souvent caractérisée par une grande fragilité. Nous sommes très vulnérables face aux chocs extérieurs, et nous sommes confrontés à certains problèmes nouveaux et futurs en matière de sécurité qui sont non seulement au-dessus de nos moyens, mais qui sont également presque sans précédent au niveau international.

Les problèmes de sécurité de notre petite île et de grands pays océaniques ne peuvent pas être abordés sans tenir compte de toutes les interactions existant à travers le Pacifique. Certains considèrent les alliances politiques, les frontières et parfois, d'importantes ressources minérales marines, comme de simples possessions sur lesquelles le plus offrant ou la force militaire la plus forte peut faire main basse, comme on cueille les fruits mûrs d'un arbre. Cela va à l'encontre de l'esprit de la Charte des Nations Unies.

J'exprime mon appui ferme à l'initiative prise par la Nouvelle-Zélande, lors de sa présidence du Conseil de sécurité, d'organiser une séance du Conseil sur les petits États insulaires en développement face aux menaces contre la paix et la sécurité (voir S/PV.7499). Cette séance a mis en lumière des problèmes qui échappent à l'attention de la communauté internationale, mais sur lesquels on ne peut pas fermer les yeux. Je prie le Conseil d'inscrire régulièrement les questions de sécurité dans les petits États insulaires en développement à son ordre du jour.

Je suis fier d'annoncer que cette semaine, la République des Îles Marshall et Cuba ont établi officiellement des relations diplomatiques.

Tout le monde devrait pouvoir participer aux affaires internationales. La République des Îles Marshall est favorable à une véritable participation de Taïwan aux travaux des institutions spécialisées des Nations Unies, y compris l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la CCNUCC. Il est impératif que la communauté internationale reconnaisse pleinement et évalue l'engagement pris par Taïwan de réduire considérablement ses émissions. En outre, je demande que Taïwan puisse participer à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, et qu'il soit pris note de l'aide considérable qu'il a

fournie à mon pays dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'énergie. Les îles Marshall saluent les efforts consentis par Taïwan pour rétablir la paix dans la région, notamment pour ce qui est des relations entre les deux rives du détroit, et demande instamment aux États Membres de l'ONU de prendre en compte et d'encourager ces progrès.

Comme un grand nombre d'autres pays, la République des Îles Marshall estime que la connaissance des incidences et des conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires doit sous-tendre toutes nos initiatives de désarmement nucléaire. Ayant fait partie de l'ancien Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, au sein de l'ONU, la République des Îles Marshall peut se targuer d'un legs unique, partagé par un très petit nombre de pays. Alors que l'ONU était censée promouvoir notre développement, 67 essais nucléaires ont été effectués dans notre pays entre 1946 et 1958 par notre ancienne puissance administrante, les États-Unis d'Amérique, à la faveur de notre statut de pays sous tutelle de l'ONU, suite à l'adoption par le Conseil de tutelle de deux résolutions autorisant ces essais. C'est l'unique fois où l'ONU a explicitement autorisé l'utilisation d'armes nucléaires, dont les conséquences ont été, et restent, plus que tragiques.

Si les incidences passées et contemporaines de ces explosions continuent de représenter pour nous un lourd fardeau, le monde entier doit connaître notre histoire. J'exhorte donc le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à mentionner l'exemple spécifique et puissant des Îles Marshall et le rôle qu'a joué l'ONU à cet égard dans ses déclarations visant à promouvoir le désarmement nucléaire et l'interdiction des essais nucléaires.

Il est essentiel, pour la survie de l'humanité, que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées, en aucune circonstance. Le moyen universel de réaliser cet objectif est d'éliminer totalement ces armes. Je suis profondément déçu que des diversions politiques aient empêché d'obtenir un résultat à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires organisée en début d'année. Notre objectif en tant que Nations Unies doit non seulement être d'arrêter la propagation des armes nucléaires, mais également de promouvoir la paix et la sécurité dans un monde qui en soit débarrassé.

Cette année, j'espère que l'ONU sera véritablement unie et aura le courage non seulement de lutter contre les urgences immédiates, mais également de nous faire entrer de plain-pied dans ce siècle dynamique.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Îles Marshall de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Christopher Loeak, Président de la République des Îles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores**Le Président par intérim (parle en espagnol) :**

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Dhoinine : Prenant la parole pour la dernière fois devant l'Assemblée en tant que président de l'Union des Comores après cinq ans d'exercice, je voudrais m'acquitter d'un devoir, celui de transmettre à l'Assemblée générale un message de solidarité du peuple comorien. Je voudrais ensuite, au nom du Gouvernement comorien ainsi qu'en mon nom personnel, adresser nos sincères remerciements au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et à tous ceux qui ont contribué à ce que notre séjour ici, à New York, soit si chaleureux, notamment les autorités américaines. Je voudrais enfin vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la tête de l'Assemblée générale, dont l'importance n'est pas à démontrer, pour sa soixante-dixième session.

Notre session s'ouvre à un moment crucial du développement de l'humanité depuis l'apparition de l'homme sur Terre. Dans la longue suite des temps, nous sommes en effet les premières générations – trois millions d'années peut-être après l'apparition de nos lointains ancêtres – à prendre conscience des lois physiques qui nous gouvernent et des méfaits de l'utilisation irrationnelle des ressources naturelles. Comme en 1918 après la Grande guerre, cette horreur incomparable, et comme en 1945 après la victoire contre le fascisme, cette idéologie avilissante, mais aussi comme dans les années 90, face à l'absurde et folle

course aux armes de destruction massive, aujourd'hui comme hier, rien ne nous empêche d'unir nos forces pour lutter efficacement contre la pollution et la pauvreté.

Nous, dirigeants du monde, conscients de la responsabilité qui est la nôtre face au désastre annoncé, devons ici et maintenant travailler rationnellement pour sauver l'humanité, et nous en sommes capables. C'est maintenant que nous devons profiter de ce cadre international sans précédent pour mobiliser les efforts de tous les pays, pour rendre notre planète durable et équitable avant 2030 grâce à un programme plus qu'ambitieux. Ainsi, au moment où l'Assemblée générale vient d'adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), je voudrais saluer le travail remarquable et cohérent accompli sous l'impulsion du Secrétaire général de l'Organisation.

L'Union des Comores, mon pays, souscrit entièrement au Programme ainsi fixé, qui consolide les acquis des objectifs du Millénaire pour le développement tout en ouvrant une nouvelle ère à travers 17 objectifs de développement durable pour les 15 prochaines années. Nous devons ainsi nous engager à mettre fin définitivement à la pauvreté sous toutes ses formes, à éradiquer la faim, à promouvoir l'agriculture durable pour garantir la sécurité alimentaire, la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous. Nous devons également garantir une éducation de qualité sans exclusion, promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, et assurer l'égalité entre les sexes ainsi que l'autonomisation de toutes les femmes.

Notre devoir est aussi d'assurer la disponibilité, la gestion durable et l'assainissement de l'eau pour tous, et de garantir également l'accès à une énergie propre, abordable et durable afin de promouvoir une croissance économique soutenue. Pour cela, il convient d'entamer immédiatement, dans plusieurs pays, des grands chantiers pour construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation durable et sans exclusion, et encourager l'innovation partout pour réduire les inégalités au sein des pays et entre eux. Nous ne pouvons pas imaginer l'épanouissement de l'homme sur Terre sans agir d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs incidences en préservant et en utilisant de manière durable les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.

C'est ainsi que nous promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres, régènerons les forêts de manière durable, lutterons contre

la désertification, stopperons et combattrons la dégradation des terres et mettrons fin à la perte de la biodiversité. Il nous faudra trouver les voies et moyens de continuer à consolider la paix dans le monde dans les cadres de développement durable, de permettre un accès à la justice pour tous et de mettre en place des institutions efficaces et responsables à tous les niveaux.

Nous devons, enfin, bâtir un monde sans pauvreté, sans inégalités, un monde durable à travers une nouvelle feuille de route qui sauvera l'humanité. Osons, alors nous assigner des objectifs ambitieux parce que notre propre survie en dépend.

Comme je l'ai souligné plus haut, nous sommes face à une situation semblable à celle que nos très proches ancêtres ont vécue avec tristesse et souffrance, mais contre laquelle ils ont lutté jusqu'à remporter la victoire. J'ai nommé l'esclavagisme, ce système qui a failli exterminer une grande partie de l'humanité, tout simplement parce qu'une partie d'elle s'est crue supérieure à toutes les autres.

Nous sommes face à une situation presque similaire à celle qu'ont connue nos pays pendant les deux guerres mondiales, mais contre lesquelles nos peuples ont donné leur vie avec courage et témérité jusqu'à la victoire finale pour sauver l'humanité du chaos.

Nous sommes face aux interrogations légitimes que se sont posées nos ancêtres lorsque, durant un demi-siècle, ils ont assisté, impuissants, à la course aux armements qui conduisait l'humanité, inéluctablement, à sa propre perte, mais que le bon sens a fini par stopper.

Nous sommes face à une situation semblable à celle qu'ont affrontée la presque totalité des États africains, dont le mien, qui ont subi durant des décennies les méfaits du colonialisme, mais contre lequel les peuples vaillants de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie ont combattu jusqu'à acquérir leur souveraineté et l'indépendance de leurs territoires et sauver l'humanité de l'indignité, de la décadence et du mépris.

Aujourd'hui, le monde suit en direct les conséquences de ces guerres qui poussent des millions d'hommes, de femmes et d'enfants à quitter leur patrie à bord d'embarcations de fortune, à vivre dans des conditions inhumaines ou parfois même à rester en errance. Si nous rajoutons à cela les actes barbares perpétrés par des mouvements terroristes qui se multiplient partout dans le monde, notamment en Afrique, il est temps que la communauté internationale

dise, d'une seule voix et avec la plus grande fermeté et détermination « Plus jamais ça! Plus jamais ça! »

Dans un monde complètement démuné où chaque nation doit prendre part à la défense de la sécurité internationale, comment pouvons-nous, dans un petit pays comme le mien, participer à ce combat si, en même temps, nous devons être sur le front pour défendre notre dignité bafouée par une puissance, membre permanent du Conseil de sécurité de notre organisation, dont le rôle principal est de veiller au respect des normes du droit international?

Je dois souligner que l'Union des Comores est le seul pays au monde qui, lors de son accession à l'indépendance, n'a pas eu droit au respect du droit. En effet, contrairement à toutes les anciennes colonies, l'archipel des Comores composé des îles de Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comore, qui fut admis à l'ONU comme État indépendant, sujet de droit international, est amputé d'une partie de son territoire par l'ancienne puissance coloniale, la France, et ce au mépris de toutes les normes et de tous les principes qui régissent les relations internationales. Il faut rappeler que c'est contre la volonté du peuple comorien que la France a opposé son veto et continue à exercer ses pouvoirs sur notre territoire.

Aujourd'hui, face à ce qui se passe en Europe de l'Est, on se demande quel sens donne l'Union européenne au respect du droit international en acceptant l'île comorienne de Mayotte comme région ultrapériphérique européenne, au mépris des résolutions pertinentes de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la coopération islamique et du Mouvement des pays non alignés.

Lors de nos précédentes sessions, j'ai informé l'Assemblée qu'avec le Président François Hollande, nous avons signé à Paris une Déclaration politique qui nous permet d'espérer qu'au niveau bilatéral nous trouvons une solution qui rende aux Comoriens leur dignité. Malheureusement, à ce jour la partie française refuse d'admettre que tous les Comoriens, quelle que soit l'île dont ils sont originaires, puissent circuler librement chez eux. Des familles séparées, des enfants mineurs abandonnés, des populations qui se déplacent dans des embarcations de fortune – comme ce qui se passe exactement en mer Méditerranée, font que je vous exhorte, Monsieur le Secrétaire général, à exiger l'application du droit international, comme la France le réclame à juste titre et à chaque fois que les normes qui régissent la vie internationale sont transgressées.

Certes, le haut conseil paritaire institué entre la France et les Comores a pour objectif principal de faciliter le dialogue bilatéral et de recréer cette confiance qui avait disparu entre les deux pays. Cependant, force est de constater que la mission principale qui lui est assignée, celle de faciliter la circulation des biens et des personnes, n'a toujours pas été accomplie. Ainsi, en continuant de faire fi du droit international sur la question de l'île comorienne de Mayotte, la France ne permet pas d'enregistrer les avancées escomptées dans ce dialogue engagé entre les deux parties. C'est pourquoi, du haut de cette tribune, je lance à nouveau un appel aux autorités françaises pour qu'ensemble nous trouvions les moyens de mettre fin aux drames humains qui endeuillent chaque jour des familles comoriennes. Je m'adresse aussi à la communauté des nations pour qu'elle fasse appliquer le droit international afin que soit trouvé un règlement définitif à ce différend.

Avec de la volonté politique, rien n'est impossible. Je me félicite d'ailleurs du fait que la Palestine ait enfin pu hisser son drapeau aux Nations Unies. Je salue ensuite le fait que Cuba et les États-Unis d'Amérique aient pu prouver que même après un demi-siècle de conflit les États peuvent trouver les formules adaptées pour sortir de l'impasse et envisager un avenir serein pour leurs peuples. Je me réjouis, enfin, de l'accord historique conclu entre l'Iran et les P5+1 sur le nucléaire, qui augure d'une coopération internationale plus sereine.

Dans quelques mois, après cinq ans d'exercice d'une présidence tournante qui a échoué à l'île de Mohéli, un Comorien de l'île de la Grande Comore me succèdera, conformément à notre Constitution. Dans ce processus démocratique électoral engagé, je fais appel à l'accompagnement de la communauté internationale et des amis des Comores pour la victoire de notre jeune démocratie. Je fais appel également à vous tous pour qu'au-delà des échéances électorales programmées, vous accompagniez notre pays sur la voie de la stabilité, du développement et du bien-être du peuple comorien.

À l'heure où mon pays s'appête à amorcer, après quarante ans d'indépendance, la deuxième phase de son histoire, je reste confiant que le prochain Président des Comores pourra dire, du haut de cette tribune des pays libres, que l'unité et l'intégrité territoriales de mon pays, les Comores, dans ses frontières héritées de la colonisation, sont désormais acquises.

Je reste également confiant que mon successeur pourra remercier, du haut de cette tribune des pays libres, l'Organisation des Nations Unies pour avoir agi

activement à la réalisation de ses principaux objectifs inscrits dans notre Charte commune.

Je reste enfin confiant qu'un Président comorien pourra dire à ses compatriotes des quatre îles :

« L'heure est venue pour nous tous de nous atteler ensemble à l'édification de notre pays, libre, ouvert et prospère, confiant en son avenir et en son destin de peuple. »

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Nguema Obiang Mangue (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : J'ai le plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom de S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, qui, en raison de multiples devoirs à accomplir au niveau de l'État, n'a pas pu être ici aujourd'hui.

La Guinée équatoriale participe à la présente séance de l'Assemblée générale avec une foi et une confiance renouvelées dans le rôle pertinent que joue l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité de nos pays afin de créer les conditions fondamentales du bien-être des

êtres humains. Mue par cette confiance, ma délégation félicite vivement M. Mogens Lykketoft de son élection unanime, qui correspond de fait à la confiance que la communauté internationale place dans la rigueur dont fait montre son pays dans le traitement des questions internationales. Il peut être assuré, dans le cadre de son mandat de Président de l'Assemblée générale, de l'appui constant et de la coopération permanente du Gouvernement équato-guinéen. Nous tenons en même temps à féliciter M. Sam Kutesa, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, du travail digne d'éloges qu'il a réalisé durant son mandat, au cours duquel ont été prises des décisions importantes qui ouvriront la voie à la démocratisation et la revitalisation des institutions de l'ONU, ainsi qu'à l'universalité de ses décisions. Je saisis également cette occasion pour féliciter chaleureusement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, des efforts inlassables qu'il déploie pour s'attaquer aux défis complexes que doit relever l'Organisation, et nous l'assurons de notre appui et de notre coopération pour qu'il obtienne un plein succès dans l'exécution de ses tâches.

Bien que certains tentent de monopoliser le système des Nations Unies pour servir leurs intérêts inavoués, la République de Guinée équatoriale a toujours eu confiance dans le rôle pertinent que l'Organisation des Nations Unies doit jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la promotion des droits fondamentaux de la personne humaine afin d'assurer le bien-être de l'humanité. L'ONU est la seule instance mondiale en laquelle tous les États doivent croire et avoir confiance, comme l'indique la Charte des Nations Unies. Tous les pays sont représentés conformément au principe de l'égalité souveraine des États, au principe démocratique du respect de l'opinion majoritaire et au principe du respect de leurs propres décisions.

Les faits survenus depuis le début du millénaire montrent une certaine fragilité du rôle de l'ONU dans la prévention et l'élimination des conflits entre les États, le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la promotion du développement économique et du bien-être des États. Nous observons avec préoccupation une multiplication des conflits armés en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient, ainsi que l'instabilité causée dans les pays en développement, la progression du terrorisme dans différentes régions du monde, le trafic de stupéfiants et la migration incontrôlée provoquée par ces conflits. Tout cela indique que l'ONU doit faire beaucoup plus. Ses Membres doivent agir dans un esprit de solidarité et en conformité avec les buts et principes

consacrés par la Charte des Nations Unies, qui doivent leur permettre d'être unis dans l'action.

À notre sens, l'ONU ne constitue pas un corps de gendarmerie qui opère en cette qualité pour prévenir les conflits entre les États. Les États Membres de l'ONU doivent se soumettre aux normes du droit international, de la justice et du respect des droits de l'homme, et les respecter rigoureusement. Ils doivent donc œuvrer en faveur de la paix, de la stabilité et du développement des pays. Il semble cependant que la loi du plus fort et du plus rusé prévale aujourd'hui, situation qui entraîne naturellement des rébellions aboutissant aux courants actuels du terrorisme.

Nous considérons que l'efficacité de l'ONU ne dépend pas du talent du Président de l'Assemblée générale, des présidents des organes de l'ONU et encore moins de l'intelligence du Secrétaire général. De nombreuses allégations dénonçant les mesures prises en vertu de la Charte et les buts et principes qui y sont énoncés sont faites chaque jour, dans ce cas de figure, sans que les responsables ne s'en inquiètent le moins du monde, parce qu'ils considèrent que leurs intérêts priment sur les principes des Nations Unies.

Les résultats sont là : tant de guerres et de conflits provoquent l'apparition des réfugiés et des camps où ils sont rassemblés, et la migration de masse de personnes qui cherchent refuge dans les pays connaissant une certaine stabilité et prospérité économique. La baisse du prix du pétrole et d'autres produits commercialisés sur les marchés internationaux, qui a des répercussions négatives sur le développement économique des pays producteurs, est le résultat du pillage constaté dans les pays victimes des conflits armés, dont les produits sont saisis comme un butin de guerre. En fin de compte, nous recueillons les fruits véreux de notre propre action destructive, et cela n'est pas l'objectif visé par l'ONU.

La Guinée équatoriale est un petit État du continent africain qui survit grâce à la prudence de son gouvernement, à la disponibilité de sa population et à la coopération solidaire de pays amis. Nous avons enduré des tentatives d'invasions mercenaires financées par des puissances armées qui n'avaient d'autre but que de s'approprier les ressources pétrolières de notre pays. Heureusement, toutefois, les mesures de prévention et de précaution nous ont permis de déjouer les desseins des agresseurs.

Comme si ces agressions ne suffisaient pas, nous faisons également l'objet d'une campagne systématique

d'accusations sans fondement concernant les violations des droits de l'homme et l'extrême pauvreté qui séviraient dans notre pays, ce que nous n'avons aucune honte à dénoncer ici, car la République de Guinée équatoriale est ouverte à tous ceux qui sont désireux de venir constater les avancées enregistrées dans notre développement sociopolitique.

Le programme adopté par l'ONU sur les objectifs du Millénaire pour le développement étant arrivé à son terme, la Guinée équatoriale se félicite d'avoir progressé dans son développement grâce à la mise en oeuvre des Objectifs. En effet, le plan de développement de la Guinée équatoriale, intitulé Horizon 2020, définit les objectifs suivants : construire des infrastructures de base de catégorie internationale permettant d'améliorer la productivité et d'accélérer la croissance économique; renforcer le capital humain et améliorer la qualité de vie des citoyens; bâtir une économie diversifiée fondée sur les quatre piliers sectoriels que sont l'énergie et les mines, la pêche et l'aquaculture, l'agriculture et l'élevage, et, enfin, les services; et mettre en place une gouvernance de qualité au service des citoyens. Le succès obtenu dans la mise en oeuvre de ce plan de développement nous a permis de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement prioritaires.

S'agissant de la réforme des organes de l'ONU, la Guinée équatoriale réaffirme son ferme attachement à la position de l'Union africaine, fondée sur le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, qui revendique deux sièges permanents et cinq sièges non permanents au Conseil de sécurité, avec tous les droits, obligations et prérogatives qui leur reviennent.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et de la République de Cuba d'avoir renoué leurs relations diplomatiques, et appelons de nos vœux la levée du blocus contre Cuba.

Pour ce qui des changements climatiques, la Guinée équatoriale partage pleinement les inquiétudes du reste de la communauté internationale, car c'est l'existence même de notre planète qui est menacée. Chacun doit faire en sorte, dans la mesure de ses moyens, d'endiguer ce phénomène. C'est pourquoi les régions de l'Amazonie, en Amérique du Sud, et du bassin du Congo, en Afrique centrale, qui constituent les deux poumons du monde permettant la préservation de l'environnement et de la biodiversité, méritent une attention particulière au cours de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les

changements climatiques, qui se tiendra prochainement à Paris.

Pour terminer, je tiens à dire que nous sommes pleinement disposés, en tant qu'État Membre de l'ONU, à contribuer à tous les processus qui permettront d'en améliorer le fonctionnement, et nous souhaitons que la présente session de l'Assemblée générale soit couronnée de succès.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Slovénie.

M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Cerar (Slovénie) (*parle en anglais*) : L'Organisation des Nations Unies, qui va fêter ses 70 ans le mois prochain, se trouve à un tournant historique. Cet anniversaire est l'occasion de faire le bilan des succès obtenus et des occasions manquées par l'Organisation, ainsi que des défis à venir. L'ONU déploie des efforts remarquables pour montrer la voie à suivre dans les domaines de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme. Dans le même temps, de profonds changements ont eu lieu au cours des sept décennies écoulées. L'ONU a réussi à s'adapter à certains d'entre eux, mais n'a pas eu la créativité, la volonté politique et la souplesse nécessaires pour faire efficacement face aux autres.

Il y a 10 ans, les dirigeants se sont réunis ici-même, à New York, avec l'idée de renforcer et de promouvoir la sécurité internationale et de faire progresser les droits de l'homme et le développement grâce à un plan audacieux connu sous le nom de Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), qui a conduit

à la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. Nous avons collectivement souscrit à la notion de responsabilité de protéger les êtres humains contre les atrocités de masse et les violations systématiques des droits de l'homme. Nous nous sommes également engagés à réformer le Conseil de sécurité et à revitaliser l'Assemblée générale dans le cadre d'une réforme globale et générale de l'Organisation. L'ONU doit continuer de s'adapter aux nouveaux défis, et il importe donc de faire des progrès à cet égard. Nous avons le mandat et la responsabilité d'agir, en nous fondant sur une solidarité mondiale et sur la vision d'une communauté internationale plus juste et plus sûre.

Nous nous félicitons de l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Nous devons néanmoins adopter d'ici à la fin de l'année, à l'occasion de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris, un accord ambitieux, durable, universel et juridiquement contraignant sur le climat prévoyant des mesures équilibrées et rentables en matière d'atténuation, d'adaptation, de financement et de développement technologique.

La Slovénie demeure profondément engagée à protéger l'environnement et à en garantir la pérennité, aux niveaux national et international. Étant donné notre vaste expérience dans le domaine de l'apiculture et compte tenu des multiples menaces qui pèsent sur les populations d'abeilles, nous voudrions rappeler l'importance cruciale des abeilles pour garantir la durabilité de la production alimentaire et la préservation de la biodiversité. Le Gouvernement slovène a donc décidé de proposer de proclamer une « Journée internationale des abeilles », pour laquelle il sollicite l'approbation de l'ONU.

Il ne saurait y avoir de sécurité ou de développement socioéconomique sans respect des droits de l'homme, et vice versa. Je tiens à exprimer notre soutien à l'excellent travail réalisé par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al-Husseini, et je l'encourage à continuer d'exercer son leadership dans le domaine des droits de l'homme.

Il y a près d'un quart de siècle, lorsque la Slovénie a accédé à l'indépendance, le respect des droits de l'homme a constitué un principe fondamental de

notre tout nouvel État. Depuis lors, notre attachement à la promotion des droits de l'homme, en particulier en protégeant les groupes les plus vulnérables, notamment les enfants et les personnes âgées, s'est encore renforcé et constitue l'un des piliers de notre politique étrangère. La Slovénie continuera à plaider en faveur d'une approche progressiste des questions relatives aux droits de l'homme et à œuvrer à l'amélioration des normes et standards internationaux en la matière. Nous sommes convaincus que nous pouvons également contribuer utilement à cet objectif en siégeant au Conseil des droits de l'homme pour la période 2016-2018.

Cette année est particulièrement importante pour les femmes, puisqu'elle marque le vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Il y a quelques jours à peine, nous avons pris part à une manifestation célébrant cet anniversaire, et nous avons réaffirmé notre attachement à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme et à l'autonomisation des femmes. Et, en octobre, nous commémorerons le quinzième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, première résolution à insister sur le rôle que jouent les femmes en matière de paix et de sécurité. Néanmoins, tout en prenant acte des progrès accomplis, notre quête de l'égalité des sexes doit se poursuivre.

Le respect de l'état de droit et du droit international est une condition indispensable au développement et à la coexistence pacifique des nations. L'un des buts de l'Organisation des Nations Unies, inscrits dans la Charte, est d'œuvrer à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international. La Slovénie est fermement convaincue de l'importance primordiale des traités internationaux. C'est grâce à eux que nous pourrions renforcer l'universalité, garantir la fiabilité et assurer l'application du principe de responsabilité. Toutes les sociétés devraient faire de la justice, de la vérité et de la réconciliation une priorité absolue et s'efforcer d'atteindre ces objectifs par tous les moyens, y compris en saisissant les juridictions et tribunaux internationaux. Nous maintenons notre appui robuste à la Cour pénale internationale, qui joue un rôle important dans la consolidation de l'état de droit. La Slovénie continuera de plaider en faveur d'une Cour forte et indépendante, ainsi que de l'universalité du Statut de Rome, tel que modifié par les amendements de Kampala, et nous appelons les États à coopérer pleinement et avec diligence avec la Cour. Mais la responsabilité principale d'engager des poursuites dans les affaires de crimes

internationaux incombe aux États. Par l'intermédiaire de l'initiative d'entraide judiciaire, la Slovénie participe activement aux efforts visant la conclusion d'accords d'extradition et d'assistance judiciaire mutuelle entre les États lorsque des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre ou des actes de génocide sont concernés.

Quelle que soit la fréquence à laquelle nous insistons sur le fait que les atrocités massives et les violations systématiques des droits de l'homme ne doivent pas se répéter, nous sommes toujours et encore témoins d'événements qui choquent notre conscience. Ces dernières années, nous avons assisté à la guerre en Syrie et aux conflits qui font rage en Iraq, en Afghanistan, en Libye, à Gaza, au Yémen, au Soudan du Sud, en République centrafricaine et ailleurs, avec des répercussions sur leur voisinage immédiat et des conséquences qui se font sentir dans le monde entier. Ces situations ont été aggravées par la montée en puissance de l'extrémisme violent et des crimes commis par Daech et autres groupes et organisations terroristes. Il faut que cela s'arrête. Nous appelons le Conseil de sécurité, et en particulier ses membres permanents, à surmonter leurs divergences et à trouver un moyen de faire face plus efficacement à la détérioration de la situation, conformément à la responsabilité principale qui incombe au Conseil en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le continent européen n'a d'ailleurs pas été épargné. Le conflit en Ukraine se poursuit et la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays sont toujours menacées. Nous appelons donc à la mise en oeuvre intégrale et rapide des accords de Minsk.

Ces guerres et ces conflits ont entraîné un accroissement considérable du nombre de personnes déplacées à grande échelle, qui atteint des niveaux sans précédent dans l'histoire récente. Nous sommes confrontés à des défis humanitaires immenses. Les réfugiés et les migrants fuient leurs foyers par vagues massives, et meurent par centaines dans leur quête d'une vie meilleure. L'ampleur de la crise humanitaire actuelle requiert une réaction déterminée et immédiate, fondée sur les principes communs de solidarité, d'humanité et de responsabilité partagée, de la part de la communauté internationale tout entière. Nous devons apporter à ces personnes l'aide dont elles ont besoin. Nous devons renforcer l'assistance aux pays qui accueillent de grands nombres de réfugiés. Nous devons également agir avec davantage de détermination dans les pays d'origine des réfugiés en faisant pression pour qu'il y ait un règlement

politique durable des conflits en cours et en luttant contre la propagation des idéologies radicales.

La Slovénie est attachée à la prévention des conflits et au règlement pacifique des différends. Dès lors que c'est possible et applicable, nous devons privilégier la diplomatie, la médiation et la prévention des conflits. L'accord historique conclu récemment sur la question nucléaire iranienne prouve que même les problèmes les plus complexes peuvent être réglés de manière pacifique. À la lumière de ce résultat positif, nous espérons que les pourparlers de paix au Moyen-Orient reprendront eux aussi bientôt, dans l'optique de ramener la stabilité et la sécurité dans cette région dans la tourmente.

M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

S'agissant du désarmement et de la maîtrise des armements, je me félicite de l'entrée en vigueur rapide, en décembre dernier, du Traité sur le commerce des armes, et j'appelle à son application intégrale. Cela nous permettra de réguler efficacement le commerce international des armes et de contribuer de manière importante à la paix et à la sécurité internationales. Mon pays reste également très attaché à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Je voudrais, pour terminer, insister sur le fait que la Slovénie poursuivra ses activités visant à rapprocher la communauté mondiale de l'avènement de normes universelles en matière de droits de l'homme et d'une vie décente pour tous. Nous continuerons à plaider avec ferveur pour un environnement dans lequel tous les êtres humains puissent se sentir en sécurité. Nous continuerons d'appeler à des partenariats plus solides, à un dialogue sans exclusive et à une coopération constructive. Nous sommes déterminés à œuvrer avec tous les partenaires pour faire en sorte que l'ONU produise des résultats tangibles et constructifs qui servent les intérêts de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme pour tous. La Slovénie sera au rendez-vous pour s'acquitter de sa responsabilité d'agir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Slovénie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Miro Cerar, Premier Ministre de la République de Slovénie, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Meltek Sato Kilman Livtuvanu,
Premier Ministre de la République de Vanuatu**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Premier Ministre de la République de Vanuatu.

*M. Meltek Sato Kilman Livtuvanu, Premier
Ministre de la République de Vanuatu, est escorté
à la tribune.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à
S. E. M. Meltek Sato Kilman Livtuvanu, Premier
Ministre de la République de Vanuatu, et de l'inviter à
prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Livtuvanu (Vanuatu) (*parle en anglais*) : Le
Vanuatu est honoré de s'associer aux orateurs précédents
pour féliciter le Président de son élection à la présidence
de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session,
et je tiens à l'assurer du plein appui de ma délégation.
Nous sommes convaincus que sa direction avisée nous
guidera avec succès tout au long de la présente session.
Je voudrais également remercier chaleureusement le
précédent Président de l'Assemblée, S. E. M. Sam
Kutesa. Son leadership exemplaire a permis d'obtenir
de nombreux résultats importants qui continueront
à façonner et à renforcer l'Organisation des Nations
Unies et à lui permettre de s'acquitter efficacement de
son mandat.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment
décisif de l'histoire, une occasion sans pareil d'améliorer
la vie de millions de personnes dans le monde, en
particulier les plus défavorisées. La crise financière
de 2008 a bouleversé le paysage financier mondial.
La crise bancaire s'est traduite par un chômage sans
précédent et une faible croissance économique dans le
monde. Les effets de la crise financière se font toujours
sentir, et la récente volatilité des marchés financiers
mondiaux a créé de nouvelles incertitudes.

Outre le défi économique mondial, nous assistons
à une crise humanitaire sans précédent provoquée
par les conflits et la violence. D'après le Haut-
Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, il y
a à l'heure actuelle plus de 60 millions de réfugiés dans
le monde, un nombre inégalé depuis la Seconde Guerre
mondiale. Les changements climatiques continuent de
représenter un défi majeur pour le monde en général,
et une grave menace pour les petits États insulaires en
développement en particulier. Leurs effets ne sauraient
être sous-estimés. L'élévation du niveau des mers,

les effets du phénomène El Niño et des conditions
météorologiques défavorables augurent d'un avenir
sombre pour l'humanité.

Les perspectives économiques mondiales
incertaines, les effets néfastes des changements
climatiques et la crise humanitaire signifient que la
tâche qui nous attend – la réalisation des objectifs du
Programme de développement durable à l'horizon 2030
(résolution 70/1) – est d'autant plus redoutable. Cette
dure réalité appelle à une action collective immédiate.
Si nous ne résolvons pas cette crise mondiale
aujourd'hui, nous courons le risque de créer un monde
sans perspective de maintien de la paix et de la sécurité.
Pour la communauté mondiale, cette âpre réalité appelle
à une action mondiale en vue d'assurer le maintien de la
paix, de la prospérité et de la sécurité à l'avenir. C'est là
le plus important cadeau que nous puissions offrir aux
générations futures.

Je me félicite du thème choisi pour la soixante-
dixième session de l'Assemblée générale, « Soixante-
dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la
paix, de la sécurité et des droits de l'homme ». Il est tout
à fait opportun et pertinent pour les défis mondiaux en
matière de développement auxquels nous faisons face.
La paix, la sécurité et les droits de l'homme sont les
piliers complémentaires d'un développement durable
couronné de succès et sont conformes aux buts et
principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.
Cette année, nous célébrons les 70 ans d'existence de
l'ONU, et à la réflexion, nous constatons que beaucoup
de progrès ont été accomplis. Nous n'avons pas connu
de guerres majeures à ce jour, des millions de personnes
ont été sorties de la pauvreté extrême, et des progrès
remarquables ont été accomplis sur le plan des droits de
l'homme. Toutefois, en dépit de ces réalisations, il reste
d'énormes difficultés à surmonter.

La crise humanitaire qui résulte des conflits et
de la violence de ces dernières années a révélé un côté
sombre de l'humanité, celui d'un monde divisé entre
nantis et démunis. Les grandes puissances doivent faire
davantage pour aider le nombre croissant de réfugiés,
et j'exhorte les pays, qui sont le plus financièrement
à même de le faire, à envisager sérieusement de faire
un don au Cycle des programmes d'action humanitaire
de l'ONU. Ce que nous devons faire à présent, c'est
nous attaquer aux causes profondes de ces conflits, à
savoir la pauvreté extrême, la faim, l'absence de bonne
gouvernance, le non-respect de la primauté du droit, la
faiblesse de la croissance économique, le creusement des

inégalités et le chômage des jeunes. Un développement soutenu et sans exclusive est donc extrêmement important pour préserver la paix, le respect des droits de l'homme et la stabilité dans le monde. Je me félicite de l'approche proposée par le Secrétaire général pour faire face à cette crise humanitaire sous l'angle des droits de l'homme.

Compte tenu de ces problèmes mondiaux, le rôle de la diplomatie préventive comme outil fondamental du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde revêt une importance critique. Le rôle des femmes dans ce domaine doit être renforcé et l'essentiel de nos efforts doit porter sur la diplomatie préventive. Le Vanuatu continuera de jouer son rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, notre déploiement de soldats de la paix en Côte d'Ivoire et en Haïti reflétant notre engagement en la matière.

Dans le cadre de la réponse de la communauté internationale, nous nous sommes lancés dans trois programmes mondiaux importants et ambitieux, en adoptant le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, et en rédigeant un accord sur les changements climatiques qui sera conclu à Paris lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à la fin de cette année. Le Programme 2030 promet d'être porteur de transformation, en particulier pour ceux qui se trouvent en marge de la société. Si les objectifs du Millénaire pour le développement ont apporté une immense contribution au progrès de l'humanité dans des domaines tels que l'égalité des sexes, la réduction de la pauvreté extrême et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, il est possible de faire davantage. Le Programme 2030 porte sur un large éventail de domaines, qui sont pertinents pour le développement durable de mon pays, et complète bien nos aspirations nationales en matière de développement durable.

Nous saluons l'établissement de l'objectif de développement durable 14 relatif à la conservation et à la gestion durable des océans et des mers. Depuis trop longtemps, nous observons le déclin de la santé des océans et des mers, comme en attestent la disparition des récifs coralliens, la propagation de la pollution marine, la dégradation des écosystèmes côtiers, la baisse des stocks halieutiques et l'acidification des océans. Nous sommes conscients de la nécessité de disposer d'un cadre qui permettra d'évaluer, d'étalonner et de faire avancer la mise en œuvre de l'objectif 14 pendant toute la durée du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous sommes donc favorables à ce que l'on fasse de la conférence triennale des Nations Unies sur les océans et les mers le moteur de l'évaluation des progrès accomplis relativement à l'objectif de développement durable 14.

Je suis très heureux de voir que la problématique hommes-femmes reste une priorité du Programme 2030. La réalisation de l'égalité des sexes dans mon pays, étant donné nos traditions et notre composition culturelle, continue de poser problème. Toutefois, la volonté politique de continuer à faire progresser les intérêts des femmes demeure inébranlable. Nous avons accompli des progrès notables quant à l'accès des femmes aux services de santé et à l'éducation de base ainsi qu'à leur accession à des postes de direction dans les conseils municipaux, et aujourd'hui, les femmes ont accès aux services financiers de base comme jamais auparavant. Étant l'un des dirigeants de mon pays, je veux voir davantage de progrès tangibles accomplis dans le domaine de la promotion des femmes et des filles, et en ce qui concerne leur participation active à la conduite du pays. Cette évolution peut être accélérée si davantage de ressources financières sont mises à disposition pour aider mon gouvernement à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le succès du Programme 2030 dépendra de l'accès à des ressources financières abordables et à des technologies appropriées, ainsi que de l'amélioration sensible des capacités nationales. En ce qui concerne l'accès aux ressources financières, le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui a récemment été adopté, prend en compte la plupart des questions pertinentes, et il importe que nous le mettions rapidement en œuvre. Je me joins aux autres dirigeants mondiaux pour demander à tous les pays développés d'honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD), comme convenu dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha. L'objectif consistant à consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'APD, ainsi que l'objectif accru d'allouer 0,2 % du RNB aux pays les moins avancés (PMA) d'ici à 2020, doivent être satisfaits, car ils sont indispensables à la réalisation du Programme 2030.

Les initiatives de financement du développement par le biais de la coopération Sud-Sud sont complémentaires et resteront essentielles. Sur cette note, je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Président de la République populaire de Chine, S. E. M. Xi Jinping, de l'annonce qu'il a récemment faite au Sommet sur les objectifs de développement durable

(voir A/70/PV.7) concernant l'octroi par la Chine de 2 milliards de dollars aux pays en développement. Ce type de témoignage et de bonne volonté est le signe d'une véritable action et d'un partenariat réel.

L'accès à la technologie est d'une importance critique pour la réalisation du développement durable. Je salue l'initiative des Nations Unies, lancée à Istanbul, visant à créer une banque de technologies pour les pays les moins avancés (PMA). Mon gouvernement souhaite vivement que cette initiative se concrétise rapidement. Ces dernières années, le Vanuatu a fait d'énormes progrès dans le domaine de la technologie, notamment dans le développement des technologies de l'information et des communications (TIC). Nos efforts ont été récompensés le week-end dernier lorsque le Vanuatu, avec quelques autres pays, s'est vu attribuer un prix par l'ONU pour le développement des TIC, ce qui a mis en relief le rôle transformateur que les TIC jouent dans l'amélioration des conditions de vie de notre peuple. Les TIC resteront pour nous un outil important en vue de la mise en oeuvre et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Pour ce qui est du renforcement des capacités nationales, j'engage instamment l'ONU à aider les pays en développement, en particulier les PMA et les petits États insulaires en développement, à mettre au point leurs capacités statistiques. Les petits États insulaires en développement continuent à se heurter à des difficultés dans ce domaine, quand les statistiques constituent, comme nous le savons, une base importante pour la formulation de politiques fondées sur des données d'observation et pour l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre du Programme 2030.

Pour les petits États insulaires en développement tels que le Vanuatu, les changements climatiques demeurent un obstacle de taille au développement durable. Par conséquent, je note avec satisfaction que l'objectif 13 du Programme 2030 souligne l'importance de ce phénomène. Cependant, il convient de noter que cet objectif n'aura de sens que si nous parvenons à un accord favorable à Paris en décembre. Le lien entre les changements climatiques et le développement durable est clair. Si nous ne réglons pas le problème des changements climatiques, les petits États insulaires en développement ne pourront pas instaurer un développement durable. En mars, le Vanuatu a été frappé par un cyclone tropical de catégorie 5 qui a touché 60 % de notre population et 64 % de notre économie. Selon nos estimations actuelles, il faudra de nombreuses années et plus de 500 millions de

dollars pour reconstruire notre économie. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier la communauté internationale d'avoir réagi rapidement et de nous avoir apporté son aide immédiatement après le passage du cyclone, en organisant des opérations de secours. Nous nous réjouissons à la perspective de son appui continu à nos efforts de reconstruction, que nous venons de lancer.

Les dirigeants de nos îles du Pacifique n'ont cessé d'exprimer leurs préoccupations concernant les changements climatiques dans les forums régionaux et internationaux. Nous appelons à un accord juridiquement contraignant qui limiterait l'augmentation de la température mondiale moyenne bien en dessous de 1,5 ° C par rapport aux températures de l'ère pré-industrielle. Nous demandons en outre que des dispositions relatives aux pertes et dégâts encourus figurent dûment dans cet accord. Nous demandons également que soit prévue une enveloppe financière au titre de laquelle les pays visés à l'annexe I de la CCNUCC s'engageraient à verser 1 milliard de dollars par an d'ici à 2020 pour financer nos besoins en matière d'adaptation et d'atténuation. Ces déclarations représentent notre voix collective dans le cadre des préparatifs de la Conférence sur les changements climatiques qui doit se tenir à Paris. C'est également un appel que nous lançons pour sauver la planète, dans notre intérêt et dans l'intérêt des générations futures.

Non seulement avons-nous décidé de nous concentrer sur les changements climatiques, mais nous avons également convenu de renforcer la connectivité régionale, d'améliorer la productivité et de stimuler la croissance économique pour assurer la paix et la sécurité dans notre région. Toutes ces initiatives vont dans le sens du Programme 2030. La coopération entre l'ONU et les organisations régionales basées dans le Pacifique revêt une importance cruciale pour la mise en oeuvre du Programme 2030 et des Orientations de SAMOA. Nous nous félicitons de l'adoption, tout récemment, de la résolution 69/318, sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le secrétariat du Forum des îles du Pacifique. Nous espérons que cette coopération se traduira désormais par des mesures concrètes.

Ma délégation souhaite rappeler à l'ONU qu'elle ne doit pas perdre de vue les questions liées à la décolonisation, étant donné les nouveaux défis auxquels nous sommes tous confrontés. Le Vanuatu appelle également la famille des Nations Unies à continuer de rechercher des solutions à ce problème, des solutions qui n'ont que trop tardé. Les États Membres doivent

mener à bon terme les activités de l'ONU en matière de décolonisation. Le droit à l'autodétermination est un droit pour lequel de nombreuses générations ont lutté. Même si nombre de personnes ont sacrifié leur vie à cette cause, ce rêve demeure vivant pour les Nations Unies et pour tous les pays qui défendent et promeuvent les principes démocratiques auxquels de nombreuses personnes sont toujours attachées, dans l'espoir qu'un jour leurs cris seront entendus et que la promesse d'un avenir où elles pourront exercer leur droit à l'autodétermination se concrétisera. L'ONU doit veiller à ce que le Comité spécial de la décolonisation continue ses travaux afin de maintenir un dialogue constructif sur la question de la Nouvelle-Calédonie. Nous remercions le Gouvernement français de sa coopération en vue de faire avancer le processus de décolonisation. Il est essentiel que toutes les parties poursuivent le dialogue et abordent toutes les questions.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer la récente décision du Président Barack Obama de rétablir les relations diplomatiques avec Cuba et de rouvrir les missions diplomatiques entre les deux nations. Nous espérons que ce processus se conclura bientôt grâce à la levée de l'embargo imposé à Cuba.

À l'instar d'autres petits pays insulaires du Pacifique, le Vanuatu est une petite économie, ouverte et vulnérable. Son ouverture et sa petite taille font qu'il est très vulnérable face aux chocs extérieurs et qu'il a peu de possibilités d'exploiter les économies d'échelle. Malgré ces défis, nous avons connu une croissance économique au cours des 10 dernières années. Cependant, l'impact du passage récent du cyclone tropical Pam a réduit à néant les progrès réalisés durant cette décennie. Il faudra de nombreuses années à notre économie pour se relever, et pour cette raison, nous sommes quelque peu anxieux s'agissant de nos efforts pour parvenir au développement durable. Suite à cette difficulté, mon gouvernement a récemment demandé à l'ONU d'envisager de reporter de quelques années la décision de radier notre pays de la liste des PMA. Cela nous donnera suffisamment de temps pour nous remettre complètement des effets du cyclone et reconstruire notre économie. Je prie instamment les membres de l'ONU d'appuyer notre projet de résolution portant sur cette question à la soixante-dixième session de l'Assemblée.

Le Gouvernement et le peuple vanuatans vont s'employer à mobiliser les ressources intérieures et à faire en sorte que nos capacités institutionnelles soient

à la hauteur du nouveau programme de développement. Comme beaucoup d'autres pays en développement, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas parvenir au développement durable par nos propres efforts. Nous demandons donc à la communauté internationale de nous aider à atteindre ces objectifs.

Mon gouvernement estime que les tensions actuelles entre les questions liées à la liberté des mers et les revendications territoriales exercent une grande pression sur la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et d'autres conventions internationales pertinentes. Cependant, je pense également que les États doivent être prêts à coopérer et à rechercher des solutions pacifiques aux différends. Les îles Umaenupne et Leka, communément appelées îles Matthew et Hunter, situées au sud de Vanuatu, abritent notre patrimoine culturel depuis longtemps, bien avant l'ère coloniale. Grâce à la liberté des mers, nos populations pouvaient visiter leurs sites culturels sur ces îles, comme c'est le cas pour les 83 autres îles. Depuis plusieurs décennies maintenant, mon peuple a été privé de son droit de jouir de la liberté des mers et de visiter ce territoire qu'il revendique comme étant le sien. Je tiens à remercier et à féliciter l'ONU et la République française pour leur volonté de maintenir le dialogue à cet égard et de permettre à mon peuple d'exercer son droit de visiter ce territoire qu'il revendique pour exécuter des rites culturels. Le Gouvernement français mérite d'être félicité pour le rôle important qu'il joue dans la défense des droits des peuples autochtones dans notre région et dans le monde entier.

Je voudrais déclarer publiquement que le Vanuatu a désigné les deux îles et l'eau qui les entoure comme une zone culturelle et marine protégée. Des visites culturelles vers ces îles seront organisées pour relancer et renforcer notre système autochtone et culturel. Je voudrais également déclarer publiquement que le Gouvernement vanuatien va renforcer sa coopération avec son homologue français pour mener des efforts concertés visant à protéger notre océan contre le terrorisme, la piraterie, les changements climatiques et la pêche illégale.

Enfin, les défis mondiaux qui nous attendent sont énormes. L'incertitude économique mondiale, les incidences des changements climatiques et la crise humanitaire sans précédent nous rappellent que nous devons penser différemment et adopter des approches novatrices afin de régler ces problèmes. Nous devons arrêter de faire comme si de rien n'était. C'est

particulièrement important dans le contexte de la mise en œuvre de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'accord sur les changements climatiques qui sera adopté prochainement à Paris. Nous devons raviver les partenariats, la coopération internationale et la sagesse collective pour régler ces problèmes. Il n'y a aucune limite à ce que nous pouvons accomplir, lorsque nous sommes unis.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Vanuatu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Meltek Sato Kilman Livtuvanu, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 18 h 40.